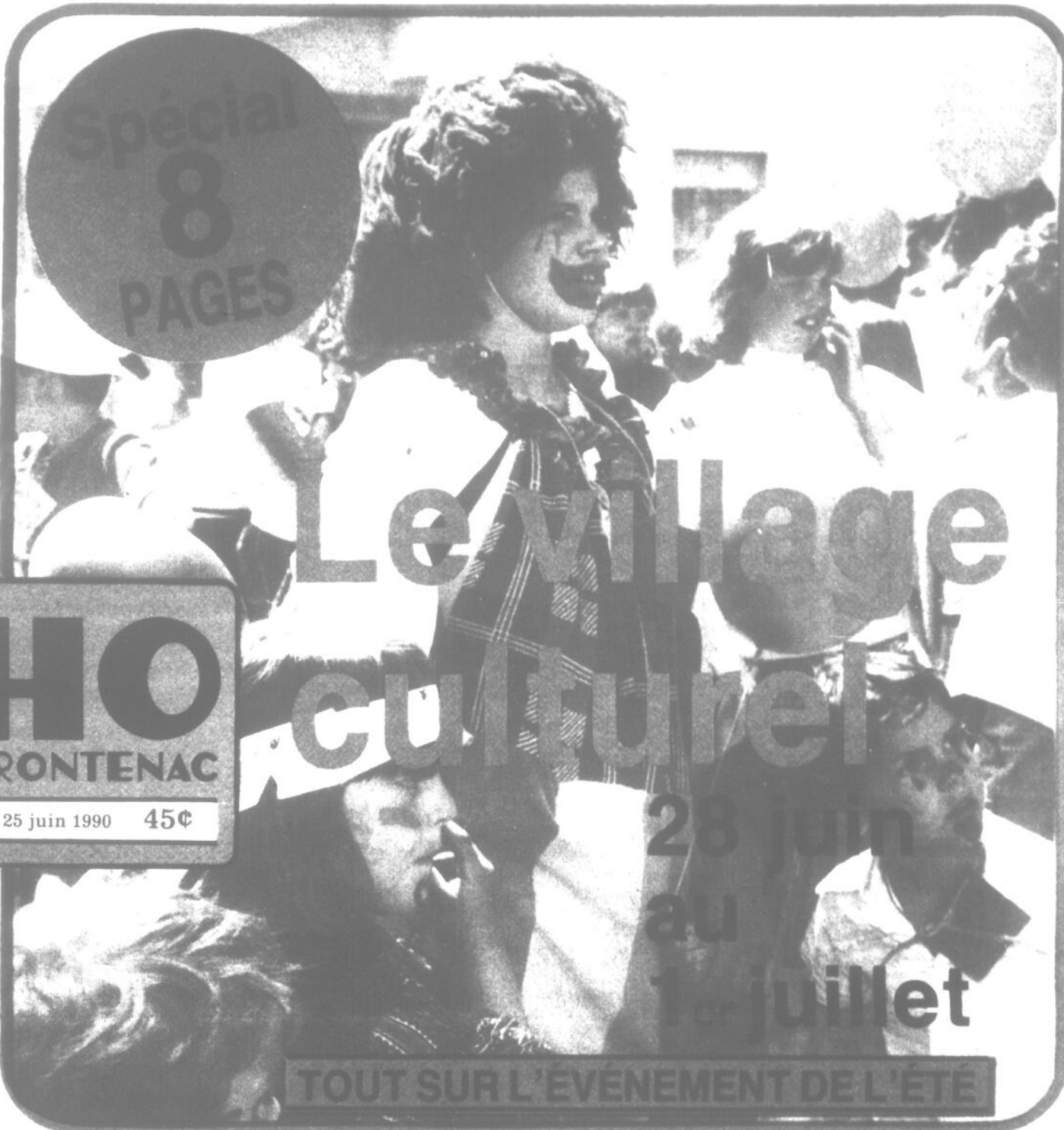


ARROSAGES CHIMIQUES

14 MÉDECINS
DÉNONCENT
TRANSPORTS
QUÉBEC p. A-4



Special
8
PAGES

Le village
culturel

28 juin
au
1^{er} juillet

TOUT SUR L'ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ

L'ÉCHO
de FRONTENAC

Mégantic-Compton, Vol. 61, no 25 - Lundi 25 juin 1990 45¢

DES JARDINS
AU
CARREFOUR



CENTRE-VILLE
INONDÉ

Lac-Mégantic

L'EX-TRESORIER
RENONCE A SON POSTE

Après 50 ans

"MEUBLES LATULIPPE"
FERME SES PORTES

VENTE DE FERMETURE page A-11



André Baillargeon René Côté

Notre service A-1 fait

AUTOS PREMIÈRES (1986) INC.
3707, LAVAL, LAC-MÉGANTIC 583-3700

toute la différence...



L'hebdo de mon Été



Où faire la fête?

- **LAC-MÉGANTIC:** Le Village Culturel, du 28 juin au 1er juillet (voir programme dans ce journal)
- **ST-GÉDEON:** Les activités du Centenaire se poursuivent (Voir programme à l'intérieur)
- **NOTRE-DAME DES BOIS:** Le Festival du Travailleur Forestier, du 29 juin au 1er juillet (Voir programme dans les pages de ce journal)
- **BURY:** On célébrera la Fête du Canada
- **ST-ÉPHREM:** Le Festival du Beauceron se poursuit

Quoi voir?

- **A LA MAISON DU GRANIT:** Exposition-panorama, chansons.
- **L'ECOMUSÉE DE LA HAUTE-BEAUCE:** vous accueille à St-Evariste
- **AU CINÉMA MÉGANTIC:** *MUSIC BOX*, mercredi soir, avec la belle Jessica Lange, dans sa meilleure performance en carrière
A partir de samedi *GREMLINS 2*
- **A BAIE DES SABLES:** Animation et musique avec la Disco CFJO toute la fin de semaine

L'ÉCHO LOGIQUE de Gilles Beaupré

L'Accord du Lac Mégantic

Bonjour le monde:

Que dites-vous de ça? Que je vienne à chaque semaine vous causer de choses et d'autres de tout et de rien de choses sérieuses traitées légèrement et de choses légères traitées sérieusement, mais surtout pour vous parler de sujets ou de réflexions susceptibles d'accrocher votre attention ou un sourire à votre visage, de frapper votre imagination juste assez pour que vous vérifiez si ce que vous venez de lire est bien ce que vous croyez avoir lu. D'accord? D'accord!

Ainsi, selon l'inspiration du moment et de l'actualité des événements, je m'entreprendrai avec vous de philosophie, d'humour, d'amour, de mort, de vie, de nature, de voyages, de ville, de campagne, de saison, de raison, mais principalement c'est de vous que je parlerai. De vous, de nous les Méganticois, de vous, de nous les Québécois, de vous, de nous les Nord-Américains, de vous, de nous les Occidentaux, les humains, le monde, comme il a toujours été, et comme il sera dans les cycles des cycles, ainsi souhaité. H!

Après si quelqu'un parmi le monde réagit à mes propos et désire m'informer de ses commentaires, ses critiques ou ses suggestions, je l'y invite fortement et je l'assure que son message sera lu, et peut-être même m'en inspirerai-je dans une future chronique. Ne vous souciez pas des fautes de français, je les corrigerai moi-même et si elles sont vraiment monstrueuses, je me ferai un devoir de les communiquer aux lecteurs.

Parlons maintenant de choses moins sérieuses: le Lac Meech. Y avez-vous déjà pensé à ce fameux Lac Meech? Depuis le temps qu'on nous en parle, j'ai l'impression que ça fait 25 ans que ça dure, ou à peu près. Un sondage nous révèle que plus de 60% des Canadiens ignorent tout du Lac Meech. C'est pourtant le nom d'un lac qu'on a entendu des millions de fois, jour après jour, tous les jours, au point de déclasser les campagnes publicitaires de McDonald qui songe maintenant à offrir à sa clientèle un Meechburger, pour mousser ses ventes, sorte de BigMeech traditionnel garni d'ingrédients opposés les uns aux autres. Le lac Meech par çà, le lac Meech par là. L'un dit oui au lac Meech, l'autre dit non au lac Meech. Si le lac Meech passe, le Canada casse, si le lac Meech casse, le Canada ne passera pas et essayez de comprendre. Quand on a demandé à un vieux de l'Ontario s'il connaissait l'Accord du Lac Meech, il a répondu: "Moi, je connais l'Accord de Honda, c'est tout!"

Mon opinion, c'est que cet accord aurait dû être figolé ici-même à Lac-Mégantic au lieu du lac Meech. Il y aurait au moins eu des retombées économiques favorables pour la région. Pensez donc un peu à toute cette publicité gratuite dont aurait bénéficié Lac-Mégantic. Partout, tous les jours, on ne parlerait plus que de l'Accord du lac Mégantic. Pour l'Accord du lac Mégantic à l'Est, contre l'Accord du lac Mégantic à l'Ouest. On ne parlerait plus que de nous. Et l'impact sur le développement touristique serait un BOOUM épouvantable. Il nous faudrait construire des casinos, des aéroports, des Disneyland, des tours Eiffel et tout le tralala.

Nous deviendrions tous riches, tous très riches et très gros. Et même que les stars d'Hollywood nous visiteraient et nous enverraient, et nous pourrions échanger nos petites maisons dans la prairie pour leurs luxueuses villas sur le Pacifique, et tout le monde serait heureux. Ah, si seulement Bourassa et Mulroney avaient pensé à nous. Mais il n'est pas trop tard, ceux qui désirent faire changer le nom du lac Meech pour celui de lac Mégantic, sont près de me faire parvenir leur contribution, et je puis les assurer que tous les argentés reçus ne serviront qu'à parler du projet, en d'autres termes, ils ne serviront qu'à parler pour parler, comme c'est la coutume d'agir avec les fonds que l'on ramasse pour les grandes causes.

Bon, assez de sadotage pour aujourd'hui, et rappelez-vous que les opinions émises dans le cadre de cette chronique ne représentent en rien celles du journal que vous lisez.

A la prochaine!

Maire de St-Robert Bellarmin

Michel Poulin, nouveau préfet de la M.R.C. du Granit

Réunis en assemblée régulière mensuelle, mercredi, les maires des 22 municipalités du territoire du Granit se sont donné un nouveau préfet en la personne de Michel Poulin, maire de la municipalité de St-Robert Bellarmin.

Il succède au maire de Frontenac, M. Léon Ducharme, qui a décidé de se retirer après avoir assuré cette fonction depuis 1982, année marquant la formation des municipalités régionales de comté.

Yves Bellefleur

Le choix du nouveau préfet était partagé entre les maires Ghyslain Giroux de St-Sébastien et Michel Poulin de St-Robert. C'est finalement ce dernier qui a récolté la majorité des voix à l'issue d'un deuxième tour. Le maire de St-Robert a récolté 18 voix contre 12 pour son collègue de St-Sébastien.

Après s'être assis sur le nouveau fauteuil qu'il occupera au cours des deux prochaines années, le nouveau préfet Poulin s'est empressé d'évoquer l'énorme travail réalisé par son prédécesseur: "M. Ducharme s'est dépensé beaucoup pour notre MRC et c'est un bel exemple à suivre. Soyez assurés, a-t-il dit à ses collègues, que je vais faire tout mon possible pour poursuivre son bon travail et faire avancer notre MRC."

Et d'ajouter le maire de St-Robert: "J'ai de grands souliers à chauffer".

Quant au préfet sortant, il a offert sa disponibilité à son successeur et au conseil des maires: "Je suis toujours membre de ce conseil et j'ai l'intention de demeurer actif", a expliqué celui qui doit quitter définitivement la politique municipale en 1991.

Dans une entrevue accordée à l'Écho, le préfet sortant a commenté favorablement le nouveau choix du conseil des maires: "Il s'agit d'un très bon choix. Depuis 1984 qu'il est maire de St-Robert, Michel (Poulin) a pris de l'expérience et beaucoup de maturité; il est prêt pour ce genre de poste", disait Léon Ducharme.

Il a ajouté: "Nous avons deux excellents candidats pour ce poste, MM Poulin et Giroux ont une très belle vision régionale et je pense qu'il s'agit là de la qualité première qu'on doit retrouver chez un préfet".

PRÉFET SUPPLÉANT

La soirée de mercredi a



Michel Poulin, nouveau préfet de la MRC du Granit.

également permis d'élire un préfet suppléant et le choix s'est porté sur le maire de Audet, M. Hilaire Lemieux, un vétéran de la politique municipale. M. Lemieux entreprend en 1990 une 19^e année à titre de maire

de Audet. Il entreprend également un deuxième mandat de deux ans comme adjoint au préfet, succédant à Lucien Beaulé, maire de Piopolis.

Le maire de Stratford M. Léo-Paul Couture a égale-

ment été considéré comme candidat potentiel, récoltant 14 voix contre 17 pour le maire de Audet.

Après avoir félicité le nouvel adjoint au préfet, le maire de Stratford, en gentleman qu'il est, n'a pas manqué de rendre un bel hommage au préfet sortant, pour son dévouement exemplaire.

Trois autres maires ont été choisis par le conseil des maires pour les représenter au comité administratif de la MRC du Granit, déjà composé du préfet et de son adjoint.

Il s'agit des maires Jean-Denis Turgeon de Notre-Dame des Bois, Lucien Beaulé de Piopolis et Bernadin Gagnon de Risborough.



Hilaire Lemieux

Léon Ducharme prépare son retrait de la politique municipale

En ne demandant pas un renouvellement de mandat à la préfecture de la MRC du Granit, le maire de Frontenac M. Léon Ducharme entreprend la phase un d'un retrait progressif de la politique municipale. Ce n'est plus un secret pour personne, le politicien et professeur de sciences pures à Montignac entend quitter la mairie de Frontenac avant les prochaines élections municipales prévues pour novembre 1990.

Yves Bellefleur

Maire de Frontenac depuis 1973, Léon Ducharme veut maintenant se retirer de la politique municipale pour, dit-il, mener une vie plus normale et laisser sa place à d'autres.

Mercredi dernier, lorsque nous l'avons rencontré après qu'on lui ait trouvé un successeur comme préfet de la MRC du Granit, Léon Ducharme s'est dit très soulagé.

C'est un gros poids de moins sur les épaules a



Léon Ducharme: un retrait progressif de la politique municipale.

fait valoir le maire de Frontenac. Il n'a pas caché que la fonction de préfet d'une MRC exigeait beaucoup.

C'est une fonction qui nous oblige à voyager beaucoup et à être très disponible.

Léon Ducharme est préfet de la MRC du Granit depuis 1982, année mar-

quant la fondation des municipalités régionales de comté qui ont assuré la relève des anciens conseils de comté. Avant d'être préfet, il était adjoint au préfet Pamphile Tardif, maire de St-Méthode.

(Suite à la p. A-7.)

L'ex-trésorier Gagnon renonce à son poste

Un règlement hors cours en vertu duquel l'ex-trésorier municipal Jean-Yves Gagnon renonce à son poste, en retour d'une compensation financière de 50 000 \$, est intervenu mercredi à Lac-Mégantic, en marge des audiences publiques que tenait la Commission municipale du Québec, à la demande de l'ancien officier municipal qui souhaitait réintégrer son poste.

Yves Bellefleur

Le dit règlement est intervenu en début d'après-midi, mercredi, à l'issue de longs pourparlers à huis clos qui ont duré plus de quatre heures.

En vertu de ce règlement, l'ex-trésorier laisse tomber les procédures puis accepte de renoncer à son poste, une démission assortie d'une clause compensatoire dont les détails seront dévoilés le 3 juillet prochain, après que le texte de l'entente aura été ratifié par les membres du conseil municipal.

Selon les informations recueillies auprès du directeur général de la ville Robert Charland et du maire Jean Lessard, cette compensation serait de 50.000\$.

Du côté de l'administra-

tion municipale, on juge que ce montant est très raisonnable dans la mesure où le poste de l'ex-trésorier n'a pas été comblé depuis son départ forcé en septembre dernier.

Le directeur général de la Ville a expliqué que le poste n'a jamais été comblé, le greffier municipal et l'assistante-trésorière effectuant le travail à même leurs tâches respectives. Ces deux-officiers municipaux, toujours selon M. Charland, n'ont pas bénéficié d'un salaire additionnel.

Pour en revenir au départ forcé de l'ex-trésorier, rappelons que celui-ci avait été chassé de son bureau le 22 septembre 1989 après que l'administration municipale du temps eut pris connaissance des conclusions d'un rapport réalisé par une firme d'avocats spécialisée dans les relations de travail.

Le trésorier municipal était alors sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1987 mais refusait toujours de renoncer à son poste. On se rappellera qu'il avait été impliqué dans une présumée affaire de harcèlement sexuel qui avait nécessité l'intervention de la Commission des droits de la personne et qui avait débouché sur un règlement hors cours.

Après sa destitution officialisée en novembre 1989, l'ex-trésorier avait interjeté appel auprès de la Com-

mission municipale du Québec.

LES AUDIENCES

Les audiences de la Commission ont débuté mardi, au sous-sol de la Caisse populaire Ste-Agnès. La première journée, bien qu'amputée d'une demi-journée de pourparlers à huis clos, a porté essentiellement sur l'état des rapports qu'entretenait l'ex-trésorier avec les autres membres du personnel de l'Hôtel de Ville.

Devant les commissaires François Mathieu et Robert Pagé, le procureur de la ville, Me André Comtois a longuement interrogé M. Gagnon à propos de ses relations de travail avec les employés municipaux, le directeur Robert Charland et les membres du conseil municipal.

Avant que ne débute les audiences, les procureurs de la Ville ont demandé le huis clos pour la durée des audiences alléguant que la présente cause allait faire ressortir des éléments de la vie personnelle de plusieurs personnes, mais la requête a été rejetée par le plaignant.

Le procureur de la ville a notamment invité l'ex-trésorier à commenter les allégations à l'effet qu'il aurait tenu plusieurs propos disgracieux à l'endroit d'employés municipaux,

cadres et élus municipaux.

Me Comtois a demandé au plaignant s'il était exact qu'il aurait dit publiquement d'un tel qu'il était un "malade et un fou", d'un autre qu'il est "un colon", qu'un conseiller municipal aurait mis une jeune fille enceinte ou encore, que certains employés municipaux auraient détournés des fournitures pour se construire un sous-sol ou des armoires et, dans un autre cas, pour permettre de garnir les tablettes de

son épicerie.

Plusieurs noms ont d'ailleurs été mentionnés dont celui du conseiller qui aurait présumément mis une jeune fille enceinte.

Mais, pour chacun des propos qu'on lui reprochait, M. Gagnon a affirmé qu'il n'avait jamais tenu ce genre de langage et a assuré avoir toujours entretenu de très bonnes relations avec tout le monde.

Le procureur de la ville a également soulevé l'épisode du harcèlement sexuel et il a aussi été question de remarques à caractère sexuel que M. Gagnon aurait prononcées à l'endroit de certaines employées à l'Hôtel de ville. Le plaignant a alors indiqué qu'il s'agissait de taquineries et que les principales

concernées prenaient cela en riant.

L'ex-trésorier a également nié fermement avoir pratiqué de l'écoute téléphonique auprès de certains employés municipaux et d'avoir proféré des menaces à l'endroit d'autres employés.

À l'issue de la première journée d'audiences, celles-ci ont été ajournées au lendemain matin et avant qu'elles ne recommencent, le procureur du plaignant, Me Hubert Poulin a demandé une rencontre à huis clos avec toutes les parties afin d'en arriver à un règlement. Les audiences ont été suspendues jusqu'à 14h, quand une entente est finalement intervenue. Cette dernière a finalement été soumise au commis-

saire en chef, Me François Mathieu qui l'a enténnée.

OPÉRATION SALISSAGE

Dans un tout autre ordre d'idée, il semble que l'affirmation publique faite par la fille aînée de l'ex-trésorier dans le journal à propos d'un "coup monté" impliquant le policier André Charland (le fils du directeur général) est non fondée.

Une enquête réalisée par la Sûreté municipale permet davantage de croire qu'il s'agit là d'une opération salissage à l'endroit du directeur général, M. Robert Charland.

Une déclaration publique à ce sujet doit être prononcée le 3 juillet prochain par le maire Jean Lessard, en même temps qu'il officialisera l'entente intervenue avec M. Gagnon.

Un peu de fantaisie!



Toute la force hydraulique d'une dépanneuse a été mise à contribution pour remettre sur ses roues un camion de la firme Les Bétons Léo Barolet qui s'est retourné dans le fossé après un manœuvre difficile à l'intersection du chemin du 10^e rang et de la route de Lac-Drolet. L'incident s'est produit en fin d'après-midi, le 15 juin dernier. La bétonneuse effectuait la descente du chemin du 10^e rang et son conducteur, M. Richard Phaneuf de Weedon a effectué une mauvaise manœuvre qui l'a obligé à effectuer un virage très serré. Le camion s'est renversé et a glissé jusque dans le fossé. Le conducteur a subi des blessures sérieuses et a été conduit au Centre hospitalier de Lac-Mégantic. Le camion est considéré comme une perte totale.

Au congrès des 108 hebdomas régionaux 2 prix d'excellence pour l'Écho de Frontenac

(Chicoutimi)- Au palmarès des concours 1989, le journal l'Écho de Frontenac obtient deux prix d'excellence décernés par l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone.

Réunis en congrès annuel en fin de semaine dernière, la presse hebdomadaire reconnaissait le travail de toute l'équipe de

l'Écho de Frontenac dans la catégorie "Raymond Douville".

Le premier Prix d'Excellence de l'Écho a été ac-

cordé pour les Pages de Rédaction, devant les journaux Le Point de Dolbeau (2^e mention) et Progrès-Écho de Rimouski (3^e mention).

Chaque année, en juin,

(Suite à la p. A-12.)

Bonnes vacances scolaires!



Un peu partout sur le territoire de la Commission scolaire Lac-Mégantic, on a fêté la fin des classes la semaine dernière. À l'école Notre-Dame de Fatima, la cafétéria de l'endroit a préparé un immense gâteau au chocolat qui a été partagé par les écoliers et les membres du corps enseignant. Nancy Manceau, Maude Lemieux, Monique Dostie, responsable de la cafétéria, Marilyn Frank et Émilie Fortin avaient toutes l'eau à la bouche lorsque notre photographe s'est chargé d'immortaliser le gâteau. Bonnes vacances à tous les écoliers et étudiants.



Le journaliste Yves Bellefleur et le directeur de la publication, Rémi Tremblay affichent les certificats d'excellence obtenus par l'équipe de rédaction de l'Écho.

La Page 4

LE BILLET DE LA SEMAINE

par Rémi Tremblay



Alerte aux arrosages chimiques

Le front commun d'un groupe de médecins opposés à la décision du ministère des Transports d'arroser de produits chimiques les abords des routes numérotées du comté de Mégantic-Compton, au cours de l'été, doit être pris très au sérieux. Un danger invisible menace la santé des citoyens d'une région qui figure parmi les moins polluées... mais pour combien de temps encore?

L'information n'a pu être confirmée, mais semble-t-il que ce serait à compter d'aujourd'hui qu'une firme spécialisée de Trois-Rivières entreprendrait l'épandage de défoliants le long de nos routes asphaltées, notamment la 108 d'un bout à l'autre, ainsi que la route 161 entre Stratford et Woburn.

Toujours officieusement, le ministère des Transports pense économiser quelques milliers de dollars en préférant l'utilisation de défoliants aux procédés mécaniques traditionnels.

Ce programme spécial du Service d'entretien de Transport-Québec à Québec aurait reçu la bénédiction spéciale du ministère de l'Environnement. Pourquoi alors ces inquiétudes dans le milieu médical? À cause de la forte toxicité des produits utilisés, le piclorame et surtout le 2,4-D.

Dans la revue Québec-Science d'août 1987, on en parle de cet agent défoliant. Commercialisé en 1946 sans avoir subi aucun test d'innocuité, ce produit est largement employé au Canada par les compagnies productrices d'électricité et surtout par les fermiers qui arrosent ainsi huit millions d'hectares de culture annuellement.

Au début de l'automne 1986, deux études ont remis en cause l'innocuité de cet herbicide. Une l'a relié à l'apparition de tumeurs cérébrales chez les rats de laboratoire, alors que l'autre l'associait au développement de cancer du système immunitaire chez les fermiers du Kansas.

Encore en 1987, le 2,4-D représentait pas moins que 75% des herbicides utilisés par Hydro-Québec pour empêcher la végétation de reprendre le dessus sur les emprises des lignes à haute tension.

C'est donc cela qui risque de se déverser dans notre environnement immédiat jusqu'au début du mois d'août.

Les docs s'inquiètent. Ils ont même pris la peine de rencontrer la députée Madeleine Bélanger pour la saisir du problème et tenter d'en faire une allée dans leur tentative d'empêcher ces arrosages et de bannir catégoriquement ces produits dans notre environnement.

Si les fonctionnaires se plaisent à répondre que le procédé est inoffensif et que toutes les mesures sont prises pour préserver la sécurité et la santé des populations environnantes, il n'en demeure pas moins que les conditions d'épandage sont pour le moins exceptionnelles pour des produits considérés comme inoffensifs:

- Pas d'épandage en-deçà de 80 mètres de toute zone sensible: habitation, troupeaux d'animaux, cours d'eau, etc.
- Pas d'épandage non plus à des vents de plus de 10 km/h. Certains fabricants limitent ces conditions à 8 km/h.
- L'opération doit cesser 4 heures avant la pluie. Par les temps qui courent, les arroseurs seraient constamment arrêtés.
- Les contenants doivent être lavés plutôt trois fois qu'une avant d'être détruits, parce qu'il est interdit de les réutiliser après usage.

Avec de telles mesures, pourquoi s'en faire? On pourrait plutôt répondre: **POURQUOI ABSOLUMENT LE FAIRE?**

Si un comte comme Mégantic-Compton n'est pas en mesure de s'opposer aux arrosages chimiques, c'est qu'il doit manquer de volonté politique à plusieurs niveaux. Pourtant, entre la santé des citoyens et les profits des grandes compagnies qui ont à liquider des stocks impressionnants de poisons, le choix ne devrait pas être si difficile à faire!

Et quel cheval de bataille se serait pour un politicien de prendre parti contre l'utilisation de ces produits nocifs dans un environnement non pollué, mais pourtant si fragile? "Comment peut-on se plaindre des pluies acides, quand on accepte en toute conscience de nous arroser nous-mêmes?" disait récemment le Dr Richard Lefebvre de Lambton qui a été le premier alerté par le danger que comporte le projet de Transports-Québec.

Le milieu médical est d'ailleurs bien placé pour alerter l'opinion publique. Le Dr Gérard Chaput, qui appuie activement la campagne menée par son collègue, avoue que notre bassin démographique est déjà exposé à des risques de maladies plus élevés que partout ailleurs au Québec, notamment pour les cas de sclérose en plaques et de mongolisme. On n'a pas fait encore d'études, cependant, pour relier ces risques élevés à des facteurs bien précis. Mentionnons cependant, sous toute réserve, que la frontière canado-américaine (Maine-Mégantic) aurait déjà fait l'objet d'arrosages chimiques de l'agent orange, utilisé lors de la guerre du Vietnam et pour lequel les vétérans américains ont obtenu 180 millions de dollars en dédommagements pour les conséquences de l'exposition au produit sur leurs propres enfants.

Ces "ingénieurs de la santé" se trouvent sûrement en solide position pour rompre le mur du silence de leur profession et se faire alarmistes au moment où Transports-Québec décide de son propre-chef d'utiliser des produits aussi dangereux, justement parce que les médecins avouent ne pas disposer de tous les moyens pour lutter efficacement contre leurs effets néfastes sur la santé humaine.

La population de Mégantic-Compton avait le droit d'être informée sur le projet de Transports-Québec et même de refuser l'application du programme sur son territoire. Dans d'autres régions du Québec, on a sévèrement contesté l'utilisation de ces produits et les populations ont eu gain de cause. C'est maintenant à notre tour de se faire servir la même sauce piclorame/2,4-D.

On ne peut pas arrêter les pluies acides, mais peut-on refuser l'arrosage chimique le long de nos routes? OUI et ça urge!

Rémi Tremblay

— LETTRES OUVERTES — COMMENTAIRES — OPINIONS —

Qui interdira de transformer nos routes en dépot toxique?

Mme Rosanne Dion
M. Daniel Ferland

J'ai bien lu votre lettre du 13 juin 1990 que vous avez fait paraître dans l'Écho de Frontenac, et tenté de comprendre ce que vous considérez comme étant un cas d'atteinte aux droits de la personne.

Je dois tout d'abord vous dire que je ne conteste pas votre choix du végétarisme; les goûts et décisions personnelles des gens n'étant pas à discuter.

Je ne vois cependant aucun rapport entre ce que vous professez, et votre refus de l'obligation que tous et chacun nous avons de travailler pour gagner notre vie.

L'aide sociale est une mesure de dernier recours pour les gens qui, à cause de maladie ou handicap permanent, sont incapables de travailler de façon permanente ou bien sont temporairement dans le besoin à cause des revers de la vie.

En aucun cas, l'aide sociale ne doit être un style de vie pour les personnes qui sont aptes au travail.

Que vous soyez tenants du végétarisme, j'en conviens très bien. Cependant vous êtes capables de travailler et devez gagner votre vie. Si l'emploi proposé ne vous satisfait pas ou va contre votre philosophie, rien ne vous empêche de vous trouver un autre travail.

Sinon, la loi est ainsi faite que vous devez accepter de vivre avec des prestations qui, j'en suis consciente, sont presque insuffisantes pour assurer tous vos besoins.

La Charte des droits protège les droits fondamentaux de tous les individus dans notre société, y compris les droits de ceux qui travaillent et payent des impôts, afin de permettre aux personnes démunies de satisfaire leurs besoins essentiels, en attendant d'être autonomes si cela est possible.

La Charte protège d'ailleurs le droit au travail.

Encore une fois, je ne vous conteste pas le droit de vivre marginalement à l'ensemble de notre société, mais la justice sociale exige que vous assumiez votre choix, du moins partiellement, puisque l'État vous verse quand même des prestations.

La liberté c'est le droit de choisir et de vivre avec ces choix. Vous avez choisi, il ne vous reste plus qu'à l'assumer.

En tant que députée, mon devoir est de m'assurer que l'application d'une loi juste, ne crée pas d'injustices. Ce n'est pas votre cas.

En conséquence, vous comprendrez qu'il n'est pas question pour moi, de vous appuyer dans une démarche qui irait à l'encontre de la loi, de ses principes et de son esprit.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Madeleine Bélanger, m.a.n.
Députée de Mégantic-Compton

Atteinte aux droits de la personne, mon oeil!

À la parution de la lettre (Un cas d'atteinte aux droits de la personne) dans l'édition du 18 juin, et à titre de personne cotisante à ces prestations je n'ose en croire mes yeux en lisant cet opinion que vous publiez dans le journal.

Je pensais, moi, dans ma petite tête que des personnes mi-normales pouvaient penser comme cela mais non, avoir le culot de l'écrire... J'ai mon voyage!

Vous pouvez être certain que si j'étais titulaire de ce ministère ça ne serait pas 200 \$ que je vous diminuerais,

(Suite à la p. B-3.)

Faut vivre avec ses choix

Lac-Mégantic, le 20 juin 1990



JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL fondé en 1929

en vente dès lundi matin

Rédaction - Administration
5040, boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
G6B 2G5 - Tél.: (819) 583-1630
FAX: (819) 583-1124

Courrier de 2^e classe
Enregistrement no 1148



ABONNEMENT

CANADA
1 an: 22,00\$
2 ans: 38,00\$
ÉTATS-UNIS
1 an: 47,00\$

Présidente

Mme L.-Philippe Poulin

Directeur général

Gaétan Poulin

Directeur de la publication

Rémi Tremblay

Directeur des ventes

Michel Pilote

Conseillers-publicitaires

Rémi Tremblay
Gaétan Poulin

Journaliste

Yves Bellefleur

Secrétariat Administration Publicité-Abonnement

Lorraine Poulin

Lise Paradis

Violette Savard

Suzanne Poulin

Danielle Poulin

Lucie Durand

Photocomposition et montage:

Multi-Concept

Ronald Martel inc.

Sherbrooke

Impression:

Communications des Cantons inc.

Sherbrooke

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale.

OFFRIR SES CONDOLEANCES EN CONTRIBUANT À LA RECHERCHE



LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

C.P. 115
BOUYERVAI, LAVAL, QUÉBEC H7E 4P4
(514) 884-2004

GRANDE VENTE FIN de SAISON

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ EN MAGASIN

Des rabais de **20%** à **70%**

BOUTIQUE 401

VÊTEMENTS POUR DAMES

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC

583-2401



Léon Ducharme prépare...

(Suite de la p. A-2.)

Ses qualités de politicien et homme public l'ont amené en 1983 au conseil d'administration de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, poste qu'il a occupé jusqu'en 1986. Son dévouement et son sens de l'organisation l'ont conduit en 1986 à la présidence du Congrès annuel de l'UMRCQ.

SA CONTRIBUTION

Léon Ducharme s'est impliqué fortement dans l'avancement et au développement de la MRC du Granit. Il conserve de bons souvenirs de la vaste tournée de consultations dans les municipalités du territoire du Granit, consultation qui a mené à l'élaboration du schéma d'aménagement de la MRC du Granit.

Il a également contribué à l'avènement du programme de développement des collectivités désignées pour la MRC du Granit et à sa participation à la mise en place du premier sommet socio-économique de l'Estrie en 1985.

DANS SA MUNICIPALITÉ

Mais la forte implication de Léon Ducharme est avant tout dépensée pour sa municipalité. Il est particulièrement fier d'avoir contribué avec les élus municipaux qui se sont succédés depuis 1973 à faire de Frontenac une municipalité prospère.

La municipalité de Frontenac peut compter sur des équipements et infrastructures très convenables. "Depuis 1973, disait Léon Ducharme, quelque 2 millions \$ ont été investis dans le sol (réseaux aqueduc et égout) et plus de 300 000 \$ ont été investis en équipements et ce, sans jamais étouffer les contribuables", de conclure le maire de Frontenac.

Opinions

Le temps des courbettes est terminé

Suite à une entrevue que j'ai accordée à la radio locale, le conseiller municipal, M. Roger Carrier refuse désormais de représenter l'Association Chasse et Pêche auprès de la Ville de Lac-Mégantic.

Je ne peux que déplorer la décision de Monsieur Carrier car lorsque j'ai parlé de l'inertie du conseil municipal dans le dossier "barrage", la dernière personne à qui je faisais allusion était bien Monsieur Carrier. Je ne me rétracterai pas sur ce que j'ai dit concernant le conseil de Ville, mais j'aurais dû ajouter à ma phrase: "sauf Monsieur Roger Carrier qui a fait des mains et des pieds pour l'avancement de cette cause. En ce sens, Monsieur Carrier, je vous dois des excuses pour cette omission et je le fais sincèrement.

Mais tant qu'à ouvrir une porte, ouvrons la grande. Monsieur Carrier a tout pris le blâme sur lui parce qu'il est responsable des dossiers environnementaux. Le barrage est sans aucun doute un problème environnemental mais il y a beaucoup plus que cela. Il ne faut surtout pas oublier que ce barrage compromet l'avenir du Super Tournoi de Pêche Molson. Ce dernier touche les secteurs tourisme et loisir de même que les intérêts financiers de la Ville car elle a été notre principal commanditaire, et finalement, tous nos élus parce qu'ils se doivent de défendre l'intérêt de toute notre communauté. Où sont-ils et doit-on vraiment les blâmer dans cette affaire? Au début avril, j'ai remis un dossier complet sur le barrage dans le but d'avoir l'appui de conseil municipal pour une digue fixe qui remplacerait complètement le barrage. Le 18 juin dernier, à l'hôtel de Ville, lors d'une assemblée régulière du conseil, qu'elle ne fut mon étonnement de savoir qu'aucun conseiller n'avait reçu ce dossier. Monsieur Lessard m'a répondu "qu'il y a tellement de dossiers qu'on ne peut pas tous les étudier". Qui décide de l'importance d'un dossier? Y a-t-il une ou des personnes autres que nos élus qui filtrent l'information?

J'ouvre une parenthèse. Lors de la soirée des bénévoles du Super Tournoi, le 15 juin dernier, Monsieur Lessard a laissé savoir devant une soixantaine de personnes qu'il était bien déterminé à en finir avec ce dossier dans le but de sauver notre tournoi. C'est une excellente initiative qui a tardé un peu à venir mais, mieux vaut tard que jamais.

Venons-en maintenant à notre vraie source de conflit entre la Ville et l'Association. Pour que vous (lecteurs) puissiez comprendre ce dossier, remontons à la mi-mars lorsque je rencontrais tous les maires de la MRC pour avoir leur appui dans le but de faire modifier le barrage en digue fixe. Quelques jours plus tard, M. Robert Charland, D.G. de la Ville de Lac-Mégantic expédiait cette lettre à la MRC du Granit, à son préfet, M. Léon Ducharme et à tous les autres maires de la MRC.

"Monsieur,

La présente donne suite à la rencontre que vous et certains autres maires de la MRC. avez eue le 21 mars dernier et dans laquelle fut question l'objet mentionné en titre.

Suite à la lecture de la demande d'appui demandée par l'Association de Chasse et Pêche, je me dois de vous mentionner qu'un comité AD HOC fut formé le 1er mai 1989 et le mandat dudit comité était d'étudier la possibilité

d'abaisser le niveau actuel (1294') d'un pied.

Le comité AD HOC a tenu 2 réunions depuis sa formation et la troisième est prévue pour le 25 avril prochain.

Vous comprendrez que je fus surpris de lire la demande faite par l'Association de Chasse et Pêche étant donné que monsieur Marcel Morin a assisté à toutes les réunions et qu'il était au courant de la réunion, depuis le 7 mars, devant se tenir le 25 avril.

Compte tenu que le Comité fut mis en place par des autorités politiques, telles madame la députée, représentants de l'Environnement, de la M.R.C., je suggère que vous attendiez le rapport final du comité AD HOC avant d'émettre un appui à la demande de l'Association de Chasse et Pêche.

Veillez, monsieur Ducharme, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général

Robert Charland"

Monsieur Carrier notre intermédiaire, nous a assuré que cette lettre n'a jamais été entérinée par le conseil de Ville de Lac-Mégantic. Je veux bien le croire, sauf que pour les 22 maires qui ont reçu cette lettre, aucun démenti n'a été fait, donc cette omission est aussi puissante que le fait d'avoir entériné cette lettre. En plus, en signe de confirmation, nous n'avons jamais reçu l'appui escompté du conseil de Ville de Lac-Mégantic à ce sujet.

J'aimerais dire une autre chose à Monsieur Carrier qui

a été offusqué d'avoir travaillé une grosse soirée de temps à préparer une résolution, dont nous nous sommes servis pour le blâmer (à son point de vue). Je pourrais facilement rétorquer que moi et mon équipe avons travaillé des mois sur ce dossier et que la Ville en plus de l'avorter, s'en sert maintenant pour me blâmer.

Il est peut-être vrai que je suis impulsif et même parfois arrogant, mais je dois être ce que je suis pour faire ce que je fais. Moi aussi mon amour-propre en a mangé des coups, mais je crois sincèrement qu'il faut passer par dessus cela. Un lac vivant est plus important que son amour-propre; l'intérêt de toute une communauté doit être plus important. Une chose est sûre, Namésokanjik veut revivre et cela mérite que nous fassions l'effort de s'entendre.

Je ne peux terminer qu'en disant que lorsque l'on me reproche d'aller trop vite, cela fait déjà plus de 15 ans que la région est prise avec le problème du barrage. Le temps des courbettes est terminé, c'est maintenant l'heure pour vous, nos élus et représentants de vous lever debout et de trancher la question. Si vous ne voulez pas de digue fixe, ayez le courage de nous le dire et trouvez une autre solution. Exigez que le Gouvernement du Québec vous respecte. Exigez que cette solution soit faite avant une date bien précise et si le ministère ne peut accéder à votre demande, prenez les mesures légales contre lui, cette destruction de notre environnement est illégale. C'est vous qui avez le pouvoir, servez-vous-en!

SPECIALS

FIN DE SAISON

OUVERT
lundi le 2 juillet
de 8h00 à 17h00

TRÈS BEAU CHOIX
de

BOÎTES à FLEURS
"SPÉCIAL"
CONFÉDÉRATION

rég.: 3,50\$ /bte **3** boîtes pour **4,95\$**

30% d'escompte
sur toutes les
Jardinières

20% d'escompte
sur plantes
vertes d'intérieur



BOTANIX
Les centres-jardins complets

GERMAIN LESSARD

6693 rue Wolfe 583-2326 PAYSAGISTE inc.
LAC-MÉGANTIC

Tour de ville



Guy Dallaire de F.R. Dallaire Inc. est l'heureux gagnant du dernier tirage Opti-voyage du club Optimiste Lac-Mégantic. Il a reçu son certificat de voyage (destination Venezuela) des mains du président Michel Couture. Les autres finalistes et gagnants de prix de 25\$ sont Monique Dumas, Gaétan Côté, Sylvie Michaud de même que André Boulé et Bernard Therrien.

Un été rafraîchissant grâce aux marchands du Carrefour



Le président de l'Association des Marchands du Carrefour Lac-Mégantic, Jacques Guay, était très heureux d'annoncer à Brigitte Bolduc de Lac-Mégantic, le 16 juin dernier, qu'elle devenait l'heureuse gagnante d'une piscine hors-terre offert par les marchands du Carrefour, en collaboration avec Piscines Frontenac. En voilà une qui passera un été rafraîchissant... entre deux courses au Carrefour!

L'embellissement par les arbres



Des employés municipaux ont procédé au cours de la dernière semaine à la plantation d'une soixantaine de jeunes arbres, en bordure de certaines rues municipales. Les essences mises en terre sont des tilleuls et des pommiers décoratifs hauts de 5 à 8 pieds. Les arbres ont été plantés principalement dans le quartier centre et sur la rue Dollard. Les services techniques de la ville bénéficiaient en 1990 d'un budget de 2 000 \$ pour cette opération. En 1991, une somme identique, sinon supérieure devrait être dégagée pour notamment reboiser le parc des Vétérans qui a besoin d'une relève pour continuer d'assumer son rôle.

Ça flottait!...



Attraction spéciale jeudi au centre ville de Lac-Mégantic. La pluie diluvienne qui est tombée a provoqué une inondation sur une section de la rue Frontenac. Les regards de l'égout pluvial ne suffisaient pas à éliminer le très grand volume d'eau qui s'est rapidement accumulé. Un phénomène semblable s'est également produit sur la rue Salaberry, nous a-t-on dit. Là aussi, l'eau de pluie a grimpé sur les trottoirs et menacé certains commerces et maisons résidentielles. Une équipe du Service des Travaux publics a été dépêchée sur les lieux pour rétablir la situation.



Pour une quatrième année consécutive, les employés (es) de la Caisse populaire de St-Romain soulignent le printemps, le 26 mai dernier, à l'occasion d'une fête champêtre sur les terrains de l'OTJ de l'endroit. Au programme: activités sportives et dîner au chien-chaud.

La Caisse a profité de l'occasion pour verser une aide financière de 500 \$ à l'OTJ de St-Romain, à même le fonds social et communautaire de l'établissement financier.

Vos
Courtiers
en

ASSURANCES
FORTIN, GAGNON & LEBRUN INC.

AUTO - VIE - REÉR
RÉSIDENTIELLE - COMMERCIALE

Lac-Mégantic, 4138 rue Laval - 819-583-1208 - Fax: 819-583-3941
 Lambton, 143 rue Du Couvent - 418-486-2584 - Jean-Louis St-Pierre
 Lambton, 198 rue Principale - 418-486-2859 - Renaud Couture

Mégantic



Du 15 au 18 novembre 1990

Nos entrepreneurs voient le projet avec un grand intérêt

Quand on a proposé aux dirigeants des petites et moyennes entreprises de la M.R.C. du Granit de participer activement à FOCIQ '90, on ne manquait pas d'arguments pour les décider à se joindre aux responsables du comité régional mis sur pied par la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic.

En quelques rencontres de groupes, dans les municipalités environnantes, le commissaire industriel Renaud Fortin et la présidente du comité FOCIQ, Danielle Tardif-Turcotte ont si bien vendu le projet qu'il faut s'attendre à toute une visibilité pour le territoire de la M.R.C. du Granit à l'intérieur du stade olympique, en novembre prochain.

Qu'est-ce qui pousse tant les entrepreneurs de chez nous à prêter une oreille aussi attentive aux promoteurs de FOCIQ '90? C'est qu'il s'agit d'une offensive sans précédent en Amérique du Nord pour permettre aux gens d'affaires des régions de se faire mieux connaître à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec.

Au moment où les travailleurs songent aux vacances imminentes, il y a, à l'intérieur des différents bureaux administratifs, un dossier FOCIQ '90 placé en évidence sur la pile des "priorités" d'entreprises.

C'EST AUSSI UN GRANDIOSE FORUM ÉCONOMIQUE

FOCIQ c'est aussi le rassemblement de la connaissance, du pouvoir, de l'apprentissage, du "know-how", de la science et de l'expérience des experts. Pour apprendre, pour communiquer, pour échanger.

Plus de 100 conférences données par des ministres, des délégués commerciaux, des experts en économie et des gens d'affaires avertis seront présentées dans les agoras des cinq grands salons thématiques tout au long des quatre jours de la Foire.

Aucun événement au Canada n'a jamais présenté autant de conférences au même endroit dans le cadre d'une même rencontre!

Les conférenciers de FOCIQ 90 mettront leur expertise en commun pour aborder les principaux aspects de tous les secteurs de l'économie.

Ils s'adresseront aux visiteurs et aux participants de FOCIQ 90, tantôt sous forme d'ateliers qui permettront d'analyser les principes et d'étudier les modalités d'une transaction commerciale internationale, tantôt sous forme de panels proposant des débats économiques régionaux tout en plaçant l'emphase sur les changements technologiques.

Les médias régionaux, nationaux et internationaux diffuseront, au-delà des frontières, les propos des conférenciers et, par conséquent, l'expression d'une compétence économique québécoise toujours grandissante.

SUPER VENTE DE CHAUSSURES

(du 26 JUIN AU 7 JUILLET)

de **20%** à **70%** de rabais

sur tout en magasin
Venez voir nos

SUPER AUBAINES

Misty...
enr.
CUIR ET CHAUSSURES

Carrefour
Lac-Mégantic 
583-0158

SPÉCIALISTE EN RÉPARATION ÉLECTRIQUE

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
YVES BELLAVANCE INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
3426 LACOURCIÈRE
Lac-Mégantic

(819) 583-2064

INDUSTRIEL COMMERCIAL RÉSIDENTIEL

SERVICE EN TOUT TEMPS

MEMBRE DE LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC.



Des matériaux récupérables et beaucoup d'imagination

Un peu de colle, des matériaux récupérables et beaucoup d'imagination, voilà ce qu'il a fallu à une résidente de Scotstown, Mme Claudette Goulet, pour réaliser l'un de ses grands rêves, soit la production d'un programme de bricolage utilisant uniquement des matériaux de récupération.

Yves Bellefleur

Le programme dont elle vient de compléter l'écriture est destiné au monde scolaire et au marché des périodiques.

D'ailleurs des premiers contacts avec différentes maisons de publication viennent de déboucher sur une première occasion d'affaires pour Mme Goulet. Une publication dont elle a voulu taire l'identité vient d'acheter une des activités de son programme de bricolage qui en compte une cinquantaine.

Il s'agit d'une réplique d'un village de Noël d'autrefois conçu uniquement avec des matériaux récupérables tels que: plateaux de caoutchouc-mousse, résidus de papier peint, boîte de céréales, branches de bois séchées, etc...

La revue en question proposera l'activité-bricolage à ses lecteurs en présentant le mode de fabrication et le matériel requis.

Le programme de bricolage réalisé par cette enseignante des arts plastiques comprend une cinquantaine d'activités différentes avec le mode de fabrication et l'énumération du matériel requis.

"La grande particularité de ce programme, d'expliquer Mme Goulet, c'est qu'on y utilise seulement des matériaux récupérables."

"Tout peut être utilisé, il suffit de faire travailler son imagination", disait Mme Goulet. Cette dernière utilise surtout des cabarets ou boîtes d'oeuf en caoutchouc-mousse des restants de papier peint et tissus, des boîtes de conserves ou de céréales, du papier ou du carton ainsi que des petites branches séchées.

"Bricoler, c'est un hobby fascinant et peu dispendieux surtout lorsque le matériel utilisé en est un qui, généralement, prendrait le chemin de la poubelle."

"Il suffit d'un peu de colle et de beaucoup d'imagination et vous vous retrouvez avec de très beaux objets qui sont ou bien, décoratifs ou utilitaires, ou bien encore, éducatifs ou peut-être les trois à la fois.

On crée ainsi un porte crayon, une jardinière, une

marionnette, un mobile, un fichier ou bien un aide-mémoire. "Les possibilités sont fort nombreuses, d'ex-



Mme Claudette Goulet devant quelques-unes des maisons du village de Noël d'autrefois qu'elle a réalisées avec des matériaux de récupération.



Mme Goulet possède une belle collection de poupées de collection. Voici l'une de ses préférées.

pliquer Mme Goulet.

Ceux et celles qui seraient intéressés d'en savoir davantage sur le programme de bricolage conçu par Mme Goulet peuvent le faire en communiquant avec elle par écrit, au C.P. 252, Scotstown, JOB 3B0.

POUPÉES DE COLLECTION

Lors de notre visite chez Mme Claudette Goulet, l'Écho a pu constater la belle collection de poupées que possède cette résidente de Scotstown. En tout, une soixantaine toutes différentes les unes des autres et provenant de 55 pays.

La collection de Mme Goulet a pris forme 12 ans plus tôt lorsque sa fille Johanne a reçu, sous forme de présent, une poupées

d'une amie française avec qui elle correspondait par courrier.

J'ai été emballée par ce genre de présent et c'est là que je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant de commencer une collection", disait Mme Goulet.

Quelques-unes des soixante poupées ont été achetées par le couple Goulet lors de voyages à l'étranger alors que la grande majorité ont été rapportées de voyage par des amis des Goulet. Enfin,

quatre d'entre elles ont été acquises par l'entremise des ambassades de pays étrangers.

La collection de Mme Goulet est soigneusement gardée dans un meuble vitré à l'abri de la lumière et de la poussière qui pourraient altérer la beauté des poupées.

La poupée préférée de Mme Goulet provient du Japon, mais elle a également un petit faible pour ses poupées provenant de la Thaïlande et de l'Inde.

Boucherie Chez GUY

583-0617

l'endroit par excellence pour l'achat de vos viandes EN VIGUEUR

LES SPÉCIALISTES

4298, Javal LAC-MÉGANTIC du 25 au 30 juin 1990

VOICI QUELQUES UNS DE NOS SPÉCIAUX...

BIFTECK de RONDE
TRANCHE COMPLÈTE
BOEUF CANADA -A-



1,98\$ lb

ROSBIF
POINTE de SURLONGE



2,98\$ lb

STEAK MINUTE
"ATTENDRIE"
BOEUF CANADA -A-



4,49\$ lb

SUGGESTION CHARCOAL!



T-BONE
STEAK
BOEUF CANADA -A-

5,28\$ lb

-POGO-
en vrac

49¢ ch

-NOUVEAU PRODUIT

SAUCISSES
"MAISON"
100% BOEUF

2,99\$ lb

LE TEMPS EST AUX REVÊTEMENTS DE QUALITÉ KAYCAN

• VINYL • ACIER • ALUMINIUM



AVANT

Redonnez une apparence soignée à votre demeure



APRES

- Portes d'acier
- Fenêtres
- Portes de garage
- Rampes aluminium
- Persiennes aluminium

Nous en faisons la POSE et la VENTE AU DÉTAIL

• Pour une belle finition extérieure fiez-vous à nous!

GOUTTIÈRES SANS JOINTS

Téléphonez-nous dès maintenant pour une estimation.

R. BRETON ALUMINIUM INC.

SPÉCIALISTE EN REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

VENTE ET INSTALLATION • Distributeur autorisé des produits

KAYCAN

STORNOWAY Tél.: (819) 652-2545 Fax: (819) 652-2747



Du plaisir en "bibite"!

Et oui, encore cette saison, les animateurs de l'OTJ sont enfin prêts pour entreprendre l'été en beauté. Cette année on vous promet un été rempli de "bibites", car le

thème estival survolera les insectes.

Le lundi 25 juin sera consacré à l'accueil des jeunes et à la présentation de leur moniteur. Cet été les

5-6 ans seront encadrés par Vincent Morin, les 7-8 ans par Stéphane Pouliot et les 8-9 ans par Nathalie Campagna. Les plus âgés, c'est-à-dire les 9-10 ans et les 11-12 ans seront sous

la tutelle de Christian Bourret et de Annie Cloutier. Chaque groupe d'âge aura son propre nom d'insecte qui sera déterminé au cours de cette 1ère semaine d'animation. De plus, deux autres animateurs, soit Marie-Josée Pilote et Guy Turcotte se spécialiseront dans toutes les sorties heb-

domadaires et dans les gardes du matin et du soir. Puis les moniteurs de natation qui s'occuperont de la plage seront Christiane Jacques, Marie-Claude Leblond et Maxime Durand. Tout ce beau monde sera orchestré par le responsable André Samson et ce, pour le grand plaisir des

enfants. Comme grande activité cette semaine, il y aura, jeudi, comme c'est la coutume, une parade organisée et les jeunes ainsi que les moniteurs se déguiseront et parcourront les rues Laval et Frontenac (en cas de pluie, cette activité sera remise à vendredi)

pour dîner au Parc des Vétérans, puis revenir à l'OTJ.

Plusieurs activités seront conçues en relation avec le thème principal: "Les insectes". Bienvenue à tous et passez un bel été.

Nathalie et Vincent
Moniteurs à l'OTJ

Important exercice militaire à Gagetown

Les membres du Régiment de la Chaudière, de concert avec les autres unités de milice du Québec participeront à l'exercice En Garde 90. Ces manoeuvres, les plus importantes pour la milice canadienne depuis la seconde guerre mondiale se tiendront du 25 juin au 9 juillet à la base des

forces Canadiennes de Gagetown, Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de la mise en place du concept de force totale, les miliciens opéreront regroupés au sein d'une brigade composée majoritairement de militaire à temps partiel. Près

de quatre mille réservistes participeront à diverses manoeuvres visant à démontrer leur capacité à opérer dans un climat de guerre moderne.

Le déploiement des troupes se fera par autobus à partir des manèges de Beauceville, Lac-Mégantic et Lévis le 29 juin au matin. Le lieutenant-colonel Denis Belleau, commandant du Régiment de la Chaudière invite la population à venir assister au départ à compter de 6 heures le matin.



Les moniteurs de l'OTJ exhibent ici leurs sculptures de ballons réalisées lors d'un atelier de formation dispensée par Pierre Robert, à l'extrême droite.

 CHAMBRE DES COMMUNES CANADA	François Gerin, député BUREAU DE COMTÉ Coaticook 38 rue Child, Suite 160 Coaticook, Québec J1A 2B1 Tél. Bureau: (819) 849-7007 Tél. Auto: (819) 821-0416 Fax: (819) 849-7955 SANS FRAIS pour tout le comté COATICOOK 1-800-567-6086	BUREAU D'OTTAWA Pièce 551 Ed Confédération Chambre des communes Ottawa, Ontario K1A 0A6 Tél. Bureau: (613) 995-0231 Tél. Auto: (819) 821-0416 Fax: (613) 992-2953
 Mégantic - Compton - Stanstead		

BOUTIQUE ELLE et LUI

98 Principale,
LAMBTON
(418) 486-7139

GRANDE VENTE

du 23 JUIN
JUSQU'À ÉCOULEMENT

30% 40% 50%

de REDUCTION

SUR costumes-rob
jupes - chandails
blouses - bermudas
ET PANTALONS

BOUTIQUE ELLE et LUI

N' OUBLIEZ PAS

LA GRANDE VENTE DE FERMETURE

CHEZ



L'atulippe

DÉBUTANT LE 26 JUIN

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDE

300,000\$

EN INVENTAIRE

LAISSEZ-NOUS VOUS REMERCIER À NOTRE FAÇON ET
VOUS OFFRIR UNE DERNIÈRE FOIS CES GRANDS PRO-
DUITS À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS, BAS, BAS

5084 Frontenac, Lac-Mégantic 583-0432

Notre-Dame des Bois

VOUS INVITE AU

FESTIVAL TRAVAILLEUR FORESTIER

du 29 JUIN
au
1 JUILLET



21:00 hrs: Super orchestre "TRANSFERT"
de Magog (Commercial - Rock
- Rétro)

PRIX DE PRÉSENCE

DIMANCHE le 1er JUILLET

FINALE DU TOURNOI DE BALLE

13:00 hrs: Jeux divers, TIRE de CHEVAUX

16:30 hrs: Méchoui

21:00 hrs: Clôture: avec l'or-
chestre "Les Étoiles d'argent".
Prix aux gagnants.

22:30 hrs: GRAND TIRAGE 1 prix de
500.00\$ -
5 prix de 100.00\$

PRIX DE PRÉSENCE

ADMISSION: Soirée 5.00\$ Adultes - 2.50\$
moins de 12 ans.

KIOSQUES d'artisanat au
Centre Communautaire

Cantine sur les lieux - (système de chauf-
fage et génératrice)

TOUTES LES ACTIVITÉS SE DÉROULENT À L'ARÉNA

PROGRAMME

NOTRE DAME DES BOIS

VENDREDI le 29 JUIN

DÉBUT DU TOURNOI DE BALLE

21:00 hrs: Ouverture des festivités par une
soirée dansante avec Claire
Jolicoeur et ses musiciens

PRIX DE PRÉSENCE

SAMEDI le 30 JUIN

SUITE DU TOURNOI DE BALLE

13:00 hrs: Concours d'abattage et de tron-
çonnage - tire de câble - souque
à la corde suivi des jeux divers
(jeu de fer - jeu de golf etc.,)

LES ENTREPRISES

ROBERT VERRET INC.
LA PATRIE
888-2496

**Association
Coopérative Agricole
de
La Patrie**



**CAISSE POPULAIRE
NOTRE-DAME DES BOIS**

25, Principale ouest
NOTRE-DAME DES BOIS
(819) 888-2433

Audet et Mégantic

TRANSPORT LTÉE

4075 Villeneuve Lac-Mégantic
583-2230

FONTAINE

J.A. FONTAINE et FILS INC. USINE DE SCIAGE
850 rue Fontaine
C.P. 40 Woburn
Tél.: 544-4801/4401
Fax: 544-9056

Épicerie
Lafrenière
licenciée
Ouvert 7 jours
Dép. Vidéo - Nintendo
GLACE
26 Principale
Notre Dame des Bois
888-2335

SUZANNE BOULANGER
NOTAIRE

5335 Frontenac Lac-Mégantic
583-2262

LES ÉO B étons et
Constructions
BAROLET

Les IMMEUBLES MONOPOLI
5175 Frontenac
Lac-Mégantic
583-3142

JACQUES & FRÈRES INC.
PRÉ-ARRANGEMENTS

Jean-Pierre Jacques, prés. Bur. 583-0444
Salon 3800, Québec-Central L.-M. 583-0445

Restaurant **LE BOIS DAMIEN**
Salle à manger - Belle ambiance
77 Principale O., Notre-Dame des Bois
888-2698

**FORD
MERCURY
LINCOLN** AUTOS PREMIÈRES (1988) INC.
Vente et Service
Ford - Mercury - Camions Ford
3707 LAVAL LAC-MÉGANTIC 583-3700

LES CONSTRUCTIONS
**YVON
ESSARD INC.**
CONTRACTEUR GÉNÉRAL & SPÉCIALISÉ
2095 LUDGER
CANTON ASCOT
563-3702

DENIS BOULET MEUBLES
4575 Laval
Lac-Mégantic 583-147

PEPSI BREUVAGE MÉGANTIC
Francis Charbonneau, d.g.
LAC-MÉGANTIC 583-1790

LEO GRONDIN R.R.1
LAC-MÉGANTIC
Portes & fenêtres
Bois ouvrés 583-1853

DOMAINES KANJIK INC.
3642, LAVAL LAC-MÉGANTIC
583-1660

ÉPICERIE FRANCINE McMAHON
BOUCHERIE À L'ANCIENNE
VENTE DE PERMIS CHASSE ET PÊCHE
Notre-Dame des Bois 888-2430

CENTRE ÉLECTRONIQUE
10 Bibeau
Cookshire 875-3810

TEXACO



Les Pétroles R. Turmel Enr.

4337 Villeneuve - LAC-MÉGANTIC
583-3838

BIENVENUE À TOUS!

Fenêtre ouverte sur la vie Municipale

AIDE AU CAPITAINE

Respectant son engagement pris en décembre dernier, l'administration municipale du maire Lessard a autorisé le versement d'une aide financière de 15 000 \$ à la Corporation du capitaine Cap 11. On se souviendra que la municipalité avait donné son engagement financier à la condition que toutes les conditions comprises dans un plan de redressement soumis à par la Corporation soit respectées. Ce plan de redressement impliquait notamment le transfert des activités de croisière et la vente du bateau à l'entreprise privée, ce qui fut fait. Le bateau a été acheté pour 25 000 \$ par M. Robert Desforges qui agissait déjà comme capitaine du bateau. Deux des conditions sont à l'effet que l'acheteur s'engage à opérer le bateau sur le lac Mégantic pendant au moins trois ans et que le port d'attache du bateau demeure à Lac-Mégantic.

L'aide financière de la Ville servira à effacer une partie du déficit d'opération accumulé de la Corporation du Capitaine Cap 11 et à la libération des endossements personnels réalisés par des administrateurs bénévoles de la Corporation.

BAISSE D'UN PIED DU NIVEAU DU LAC

Le conseil municipal de Lac-Mégantic a voté à l'unanimité une résolution par laquelle on demande au ministère de l'Environnement de donner suite à la recommandation acceptée par tous les membres du comité ad hoc sur la protection du lac Mégantic, recommandation visant la diminution d'un pied du niveau du lac. L'administration municipale et deux associations concernées par la protection du lac craignent que le ministère retarde d'une année cette opération qui vise à redonner aux berges du lac son pouvoir de filtre naturel.

PRISE D'EAU POTABLE

L'administration municipale versera une aide financière ne dépassant pas 2000 \$ au Comité pour l'amélioration de la prise d'eau potable municipale - un sous-comité de l'Association pour la protection du lac Mégantic -- en guise de contribution à des expertises dans le but d'améliorer la prise d'eau potable de la municipalité qui est située à proximité de l'OTJ de Lac-Mégantic. Le groupe de bénévoles dirigé par M. Paul André Latulippe vise à approfondir la source d'eau potable pour aller chercher une eau de meilleure qualité. De cette façon, on prétend pouvoir diminuer de façon considérable l'apport de chlore dans l'eau, particulièrement en plein cœur de l'été. "En diminuant le chlore, d'argumenter le maire Jean Lessard, la municipalité réalisera des économies fort appréciables qui compenseront largement pour l'aide financière accordée".

ACHAT D'UN COMPRESSEUR

À cause des coûts élevés pour la réparation d'un compresseur de la chambre de réfrigération

au centre Mgr Bonin, le conseil de ville vient d'opter pour l'achat d'un compresseur neuf, au prix de 13 375 soit la proposition de la firme ICM ltée.

"À SENS UNIQUE"

La ville de Lac-Mégantic apporte son soutien financier à la troupe de comédiens et comédiennes "À sens unique" qui présentera du 6 juillet au 12 août la pièce "Appelez moi Stéphane!". L'aide financière accordée se chiffre à 680 \$ et servira à défrayer une partie du coût de location de la salle où auront lieu les représentations soit dans la salle publique de l'école Sacré-Coeur.

MODIFICATION AU GRILLAGE

Pour faire suite à des pressions effectuées par la Ligue des propriétaires, la ville investira la

somme de 350 \$ pour modifier les grillages de sécurité contre le vol et le vandalisme à la porte d'entrée des quais flottants de la marina au centre-ville. Les fils barbelés seront remplacés par des panneaux et grillages métalliques, selon une conception réalisée par le conseiller Claude Fortin qui est reconnu pour ses qualités de "patenteux".

MAIRE SUPPLÉANT

Le conseiller Jacques Leblanc succède au conseiller Richard Vigneault au poste de maire suppléant pour les mois de juillet à octobre. M. Leblanc représentera le maire Jean Lessard lorsque celui-ci ne pourra vaquer à ses responsabilités.

DES PANNEAUX QUI DÉRANGENT

Un contribuable qui assistait à l'assemblée du conseil de mar-

di a fait remarquer aux élus municipaux que le nombre de panneaux publicitaires en bordure de la rue Laval-Nord, à l'entrée de la Ville, a cru de façon considérable ces dernières années. "Y a-t-il une réglementation qui régit l'installation de ces panneaux", a questionné le contribuable. Le maire Jean Lessard a indiqué qu'il y avait effectivement une réglementation et qu'on allait voir à ce qu'elle soit respectée.

IL SE RETIRE

Le conseiller Roger Carrier qui est responsable des dossiers environnementaux a profité de la dernière assemblée du conseil pour demander à être relevé de ses fonctions de représentant municipal au sein de l'Association Chasse et Pêche de Lac-Mégantic. M. Carrier a

évoqué qu'il ne pouvait plus travailler avec l'association à la suite de propos choquants tenus par son président sur les ondes de la radio locale.

Présent dans la salle, le président de l'association, Marcel Morin a bien accepté une partie du blâme en plus de présenter des excuses mais cela n'a pas fait changer le conseiller Carrier qui a maintenu sa décision.

EXCÉDENT DES DÉPENSES

Gestionnaire du complexe Baie-des-Sables, la Commission des Sports et Loisirs de Lac-Mégantic présentait à l'administration municipale, lundi, les états financiers du complexe, au 31 décembre 1989. Ces états indiquent

(Suite à la p. B-3.)

vous DEMENAGEZ!

ALORS SAUTEZ SUR CES ÉCONOMIES

STORES HORIZONTAUX 25%

STORES VERTICAUX SUR MESURE 30% à 50%

PEINTURE LATEX SEMI-LUSTRE 1688\$ 4 LITRES

LATEX PERLÉ 1688\$ 4 LITRES

LATEX MAT 1488\$ 4 LITRES

TAPISSERIE 10% à 50%

CÉRAMIQUE 10%

DÉCOR M. LEMIEUX INC.
4976, Dollard
Lac-Mégantic 583-4745

ANNIVERSAIRE 50

JUSQU'AU 30 JUIN GRATTEZ et ÉCONOMISEZ

JUSQU'À 50% de RABAIS ADDITIONNEL CHEZ SHIER LTÉE

RAPPORTEZ CE "GRATTEUX" AU MAGASIN SHIER LTÉE ENTRE LE 20 JUIN ET LE 30 JUIN 1990 ET FAITES ENCORE PLUS D'ÉCONOMIES!

VOUS PROFITEREZ DE 10% À 50% DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LE PRIX TOTAL DE VOS ACHATS.

SHIER LTÉE DÉJÀ PLUSIEURS CLIENTS SE SONT MÉRITÉS JUSQU'À 50% de RABAIS ADDITIONNEL

BALLONS GRATUITS AUX ENFANTS

ÉCONOMISEZ ET OBTENEZ JUSQU'À 50% ADDITIONNEL SUR VOS ACHATS DÉJÀ À PRIX RÉDUITS

SHIER LTÉE

5200 FRONTENAC LAC-MEGANTIC 583-2404

cartes de crédit acceptées

Décès et remerciements

Lac-Mégantic BROUSSEAU (M. Napoléon)



Le 15 mai 1990 est décédé au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, M. Napoléon Brousseau à l'âge de 78 ans, époux de feu Germaine Gagné. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Louiselle (Ronaldo Lapierre) de Montréal, Aline de Montréal, Clément (Suzanne Thivierge) de Chicoutimi, Carmen (Gilles Laurin) de St-Eustache, Marcel (Marianne Lachance) de Nantes, Julienne (Jean-Claude St-Pierre) de Montréal, Clova (Gaétane Guay) de Lac-Mégantic, Laurence (Normand Beaudoin) de Longueuil; ses petits-enfants: Johanne, Renaud, Marlène, Sylvie, Chantal, Marc-André Lapierre, Jean et Nancy Brousseau; Marc et Caroline Laurin; Stéphane, Sylvain et Annick Brousseau, Manon et Daniel St-Pierre, Annie et Vicky Brousseau; Sacha et Simon Beaudoin. Ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil de Nantes, le 17 mai 1990. Le service funéraire a été célébré par M. l'abbé François-Xavier Raymond.

Le cercueil était porté par Stéphane et Sylvain Brousseau, Daniel St-Pierre, Marc-André Lapierre, Marc Laurin et Jean Thivierge.

Le regretté disparu faisait partie du Club de l'Âge d'or de Nantes.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Lac-Mégantic TURGEON (M. Louis)



Louis Turgeon. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil son épouse, dame Rose-Delima Vaillancourt, ses six enfants: André Turgeon (Cécile Boucher); Louise (feu Philippe Harton) Lina (Ulric Harton); Ginette (André Baillargeon); Madeleine (Michel Dubois); Marjolaine (Christian Lapointe)

Le défunt laisse également dans le deuil ses quatorze petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs.

St-Ludger CLICHE- BLOUIN (Mme Simone)

Au centre hospitalier l'Assomption de St-Georges est décédée le 17 juin dame Simone Cliche, à l'âge de 72 ans, épouse de Roger Blouin domicilié à St-Ludger.

Les funérailles se sont déroulées le 21 juin en l'église de St-Ludger et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Yves (Louise Morin), St-Étienne de Lauzon; Suzette (Rock Beaudoin), Laval; Marcel (Lisette Drouin), St-Georges; Jacques (Édith Lessard), Ste-Foy; ses frères, soeurs: Gérard (Joséphine Lessard), St-Ludger; Lucien (Françoise Lemieux), St-Ludger; Blandine Filion, Lambton, Aimé (Simone Lacroix), St-Georges; Raoul, Coaticook; Colette (Ovila Pépin), St-Ludger; ses beaux-frères, belles-soeurs, Auréa Gauthier, Longueuil, Antoinette Blouin, Floride, Emilienne Brodeur, Floride, Marthe Carrier, St-Ludger, Aline Giguère, St-Ludger, Joseph Blouin (Yvonne Bellegarde), St-Ludger, Honorius Blouin, Ont., Thérèse (Pierre Dumas), Victoriaville, Marie-Lourde Dallaire, Cowansville, Jean-Rock

(Françoise Roy), Bristol; 9 petits-enfants; ses neveux, nièces; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Beauceville TALBOT- ROSA (Mme Adrienne)



Le 29 mai dernier est décédée à Beauceville dame Adrienne Talbot, épouse de feu Henri Rosa; elle était âgée de 78 ans et 11 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants: MM et Mmes Jean-Marie Beaulieu (Jacqueline) de Québec, Bruno Boucher (Dolorèse) de St-Victor, Réal Rosa de St-Hubert, Jean-Paul Rosa de St-Hubert, Lévis Poulin (Gaétane) de Gatineau, Claude Poulin (Fernande) de Beauceville, Réjean Rosa de St-Victor, Conrad Rosa de Gatineau, Gilles Lapointe (Pauline) de Rimouski, Michel Rosa de Beauceville; ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Cécile Talbot Hallé de Sherbrooke, MM et Mmes Joachim Talbot de St-Sébastien, François Talbot de St-Sébastien, Antonin Pelchat (Marguerite) de St-Romain, Adélarde Talbot de Acton, Henri-Paul Talbot de Sherbrooke, Léandre Dorval (Thérèse) de St-Sébastien, Bernard Talbot de Bury, Eugène Talbot de St-Hubert, Sr Jeanne d'Arc Talbot de St-Isidore, M. Mme St-Sébastien Talbot de Thetford.

Mme Marie-Paule Audet Talbot de Longueuil, M. et Mme Narcisse Rosa de St-Sébastien, Mme Noëlla Rosa Blanchette de Lambton, Mme Yvonne Rosa Blanchette de Timmins Ont. ses petits-enfants: Lise, Guylaine, Jean-Claude, Michel, Guy, Richard, Sonia, Nathalie, Marie-Claude,

Pierre, Denis, Daniel, Sylvie, Marylaine, Jean-François, Dominic, David, Stéphane, Éric et Karine, ainsi que cinq arrière-petits-enfants et de nombreux autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées à Beauceville le 1er juin; le service funéraire a été célébré par M. l'abbé Roland Fortier assisté de M. l'abbé Guy Lacasse.

Le cercueil était porté par MM Pierre, Guy, Denis, Daniel et Jean-François Rosa ainsi que par Richard Poulin, petits-fils

La regrettée disparue faisait partie des Filles d'Isabelle et du Club de l'âge d'or de l'endroit.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Ste-Praxède ROY- LABRECQUE (Mme Jeanne-d'Arc)



À Ste-Praxède est décédée le 15 juin dernier, à l'âge de 70 ans dame Jeanne-d'Arc Roy, épouse de M. Armand Labrecque, autrefois de Lambton.



REMERCIEMENTS AU SACRÉ COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

(P) J.B.C.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 18 juin en l'église de Ste-Praxède et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

La défunte laisse dans le deuil: outre son époux, ses enfants: Jeannette, Gérard, Henri, Denis, Théo, Joseph, Sylvio, Rita, Thérèse, François, Jeannot, Jacynthe, Lucie, Renée, Mirella, Jacqueline, Martine; 35 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants; ses frères, Sébastien Roy, Georges-Albert Roy, ses soeurs, Jeannette Roy, Laurette Roy, Jeanne-Mance Raymond, Gisèle Giguère, Marcelle Roy, Thérèse Roy; ses beaux-frères, belles-soeurs; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

MESSE ANNIVERSAIRE



Une messe 1er anniversaire sera célébrée dimanche le 1er juillet 1990 à 11 heures a.m. en l'église Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic, en la mémoire de M. Ernest Bilodeau. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation. Son épouse, ses enfants

Un super grand coeur, ça se montre.

Imaginez un monde où donner est un geste naturel, quotidien. Où malgré des horaires chargés, on trouve moyen de consacrer temps et argent aux autres. Où le geste qui aide va au-devant des besoins. Imaginez la satisfaction de faire partie de ce monde. Un super grand coeur, ça se montre.



La générosité réinventée

2 prix d'excellence (Suite de la p. A-3.)

les hebdomadaires régionaux font le point sur l'avenir de la presse hebdomadaire et couronnent le travail de ses artisans de tous les coins du Québec. "Le défi des années '90 sera d'occuper toute notre place à la grandeur du territoire et demeurer l'outil de communication privilégié qu'on s'efforce constamment d'améliorer en équipe depuis au-delà de soixante ans", clame le directeur-général de l'Écho de Frontenac, Monsieur Gaétan Poulin.

Si la presse régionale doit continuer de compter sur le marché publicitaire pour assurer sa vitalité, les lecteurs se montrent d'avantage exigeants sur la

qualité et la pertinence de l'information véhiculée. La pression sur les rédacteurs devient plus forte et les prises de position assumées dans les pages éditoriales sont soumises à la critique populaire.

La reconnaissance de l'Excellence par des membres d'un jury sélectionnés au sein d'entreprises performantes au Québec est un gage de la volonté des employés et de la direction du journal L'Écho de Frontenac de continuer à jouer un rôle actif au sein des communautés qui composent le grand territoire de la M.R.C. du Granit, une partie de la M.R.C. du Haut St-François et une partie du comté de Beauce-Sud.

Merci à vous de nous lire avec toujours la même curiosité, semaine après semaine.

Tél.: (819) 652-2031

LES EXCAVATIONS

ANDRÉ FILLION enr.

- Gravier • Excavation • Terrassement
- Travaux agricoles octroyés
- Champs d'épuration • Fausses septiques

195, rang 10 ST-SÉBASTIEN

MONUMENTS FUNERAIRES

Les pierres du souvenir

Rabais de 15% à 30% sur notre inventaire

- Couleurs exclusives
- Pierres d'origine régionale à meilleur coût
- Granit de 1ère qualité - garanti à vie
- Service de lettrage au cimetière
- Service professionnel et courtois

Richard Michaud Au service de la région depuis 34 ans
Représentant (819) 549-2002 SANS FRAIS: 1800-567-6195
(819) 583-1080 Lac Drolet, Québec, J0Y 1C0

voyages
bellevue inc.

5335, FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC
583-2801

VOYAGE AU LAC-ST-JEAN 30 juillet au 2 août (4 jours - 3 nuits) • Zoo de St-Félicien • Val Jalbert • Théâtre et spectacle d'humour • Croisière • Moulins des pionniers • Musée Amérindien • Hôtel- repas, etc...	OTTAWA - HULL - VIEUX MONTRÉAL 14- 15 et 16 août (3 jours - 2 nuits) • Parlement • Relève de la garde • Musée de la civilisation • Croisière sur le Canal-Rideau • Spectacle son et lumière • Hôtel- repas
RÉSERVEZ AVANT LE 30 JUIN ET OBTENEZ UN RABAIS	RÉSERVEZ AVANT LE 14 JUILLET ET OBTENEZ UN RABAIS

Pour toutes autres informations concernant l'un de ces forfaits n'hésitez pas à nous contacter.
VOYAGES BELLEVUE FERA L'IMPOSSIBLE POUR RENDRE VOTRE VOYAGE DES PLUS AGRÉABLES.

Permis du Québec

Service de transport... le moment de vérité

Suite au rapport du Comité d'Adaptation de la Main-d'Oeuvre du secteur de la confection, chargé de trouver les causes et les solutions au problème de la pénurie de main-d'oeuvre dans ce secteur, il avait été dégagé qu'une de ces causes tenait aux distances à parcourir pour se rendre au lieu de travail. La région étant vaste et les entreprises étant généralement concentrées dans les mêmes endroits, certaines personnes n'ont

d'autre choix que de demeurer à la maison, faute de moyen de transport.

Un sondage confirme que beaucoup de femmes seraient éventuellement intéressées à accéder au marché du travail si un service de transport était mis à leur disposition.

Une autre enquête menée auprès des travailleurs de tous les secteurs nous a permis de constater qu'il y avait également une demande importante pour ce service.

L'observation de ces réalités a mené à l'élaboration d'un projet de service de transport par autobus, desservant la plupart des municipalités de la région. Les étapes préliminaires ayant été franchies, le service pourrait bientôt devenir une réalité. Cependant, avant de concrétiser un tel projet, il est nécessaire d'avoir une idée précise quant au nombre d'usagers éventuels du service. Les investissements et les démarches en vue de l'obtention des permis requis nous obligent à

mesurer au préalable sa rentabilité éventuelle. Aussi un questionnaire sera bientôt soumis aux travailleurs des entreprises situées le long des parcours prévus, afin de connaître le nombre réel de personnes intéressées.

Il est extrêmement important que tous ceux qui désirent bénéficier de ce moyen de transport complètent ce questionnaire. Puisque la décision finale ne peut être prise qu'à la lumière des résultats de cette enquête, **il est essentiel que les personnes concernées manifestent clairement leur désir.**

Le service prévu comporte deux trajets couvrant les régions où les principaux déplacements de travailleurs sont observés.

Un premier trajet desservirait respectivement les municipalités de Audet, Frontenac, Lac-Mégantic, Lac-Drolet, St-Samuel Station, Ste-Cécile avec un retour à Lac-Mégantic.

Le second trajet desservirait dans l'ordre les municipalités de Nantes, Marsboro, Lac-Mégantic, Ste-Cécile, St-Samuel Station, St-Sébastien, Lambton, St-Romain avec un retour à Lac-Mégantic, par la même route.

Des transferts sont prévus dans le parc industriel

de Lac-Mégantic et à St-Samuel Station afin de faciliter le plus grand nombre de déplacements possible. **Le tarif retenu se situe à 2 \$ par déplacement.** Les travailleurs pourraient ainsi bénéficier d'un service leur permettant d'effectuer 10 déplacements par semaine, soit 5 déplacements le matin et 5 déplacements en fin de journée, pour un montant total de 20 \$ par semaine.

Ce service est d'abord élaboré en vue de desservir les travailleurs mais il pourra tout aussi bien, une fois en opération, être utilisé pour tous types de déplacements et, éventuellement, comme service de messagerie.

Même s'il semble qu'un tel service est une nécessité pour notre région, il ne peut être réalisé que si la demande le justifie. Les prochains jours seront déterminants pour la réalisation de ce projet. Tous ceux qui désirent utiliser éventuellement ce service seront invités à manifester leurs attentes en complétant le questionnaire qui sera bientôt distribué dans les entreprises situées sur le parcours prévus. **Ne remettez surtout pas votre décision à plus tard car le transporteur pourrait alors prendre une décision négative et irréver-**

sible. Plus tard il sera trop tard!

Si ce service vous intéresse et que vous résidez et travaillez dans les municipalités éventuellement desservies, que vous travaillez dans une petite entreprise où les formulaires pourraient ne pas être disponibles ou que vous désirez utiliser le service de transport pour d'autres raisons que le travail, veuillez, S.V.P., compléter le questionnaire ci-dessous et le retourner, avant le 9 juillet à l'adresse suivante:

Corporation de développement industriel de la

région de Mégantic inc. (CODIRM)
"Service de Transport"
5360 rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H3

Il est important de noter qu'il nous est actuellement impossible de vous communiquer le moment précis de l'éventuelle mise en opération du service de transport. Ces informations vous seront communiquées ultérieurement par votre employeur et par ce journal. Pour toute autre information, veuillez nous rejoindre au 583-4411.

HORAIRES DE PASSAGE DES AUTOBUS DANS LES MUNICIPALITÉS					
BOUCLE LAC-MÉGANTIC / LAC-DROLET					
>>>> MATIN			>>>> SOIR		
DEPART	AUDET	6 h. 15	DEPART	LAC-MÉGANTIC	16 h. 00
	FRONTENAC	6 h. 30		STE-CECILE	16 h. 25
*	LAC-MÉGANTIC	6 h. 45	*	ST-SAMUEL STATION	16 h. 35
	LAC-DROLET	7 h. 15		LAC-DROLET	16 h. 45
*	ST-SAMUEL STATION	7 h. 25	*	LAC-MÉGANTIC	17 h. 15
	STE-CECILE	7 h. 30		FRONTENAC	17 h. 25
ARRIVEE	LAC-MÉGANTIC	7 h. 55	ARRIVEE	AUDET	17 h. 40

BOUCLE LAC-MÉGANTIC / LAMBTON					
>>>> MATIN			>>>> SOIR		
DEPART	NANTES	6 h. 20	DEPART	LAC-MÉGANTIC	15 h. 15
	MARSBORO	6 h. 25		STE-CECILE	15 h. 30
*	LAC-MÉGANTIC	6 h. 45	*	ST-SAMUEL STATION	15 h. 35
	STE-CECILE	6 h. 58		ST-SEBASTIEN	15 h. 45
*	ST-SAMUEL STATION	7 h. 04	*	LAMBTON	15 h. 55
	ST-SEBASTIEN	7 h. 14		ST-ROMAIN	16 h. 00
	LAMBTON	7 h. 25		LAMBTON	16 h. 08
	ST-ROMAIN	7 h. 33	*	ST-SEBASTIEN	16 h. 20
	LAMBTON	7 h. 41	*	ST-SAMUEL STATION	16 h. 30
	ST-SEBASTIEN	7 h. 52	*	STE-CECILE	16 h. 35
	ST-SAMUEL STATION	8 h. 02	*	LAC-MÉGANTIC	17 h. 15
	STE-CECILE	8 h. 08	*	MARSBORO	17 h. 30
ARRIVEE	LAC-MÉGANTIC	8 h. 30	ARRIVEE	NANTES	17 h. 35

* NOTEZ QU'IL SERA POSSIBLE DE CHANGER D'AUTOBUS DANS LE PARC INDUSTRIEL ET A ST-SAMUEL STATION POUR PERMETTRE AUX PERSONNES QUI RESIDENT SUR UNE BOUCLE DE SE RENDRE AUX ENDROITS SITUÉS SUR L'AUTRE BOUCLE. LES GENS DE FRONTENAC POURRAIENT, PAR EXEMPLE, SE RENDRE A LAMBTON EN CHANGEANT D'AUTOBUS DANS LE PARC INDUSTRIEL.

IMPORTANT: AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VÉRIFIER SI LE SENS DE VOS DÉPLACEMENTS CORRESPOND AU SENS DES DÉPLACEMENTS DES VÉHICULES, LE MATIN ET LE SOIR. SI VOUS VOUS DÉPLACEZ DANS LE SENS CONTRAIRE DES DÉPLACEMENTS DES VÉHICULES, IL EST INUTILE DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE CAR VOUS NE POURREZ PAS UTILISER LE SERVICE.

Exemple: Le matin vous pouvez aller de Frontenac à Lac-Mégantic mais vous ne pouvez pas aller de Lac-Mégantic à Frontenac.



CENTRE DE LASÉROTHÉRAPIE 2001

La seule solution pour cesser définitivement de fumer

Suivi sans frais après le traitement si nécessaire. ÉGALEMENT, TRAITEMENTS POUR CONTRÔLE DU POIDS - STRESS - ALCOOL DROGUES.

LAC-MÉGANTIC:
(819) 583-5811 ou 1-800-465-2538

VENTE

de TAPIS et PRÉLARTS

Gerflor
Le prélatart renommé

- NOUVELLES TEINTES
- NOUVEAUX MOTIFS POUR ÊTRE À LA FINE POINTE...

PRELARTS EUROPEENS

PRÉLARTS NOUVEAUX MOTIFS À PARTIR DE 6.98 V.C.

TAPIS À PARTIR DE 5.98 V.C.

BALANCE de ROULEAUX À PRIX DÉRISOIRES

VASTE CHOIX de TAPIS EXTÉRIEUR

POSE EFFECTUÉE PAR DES EXPERTS

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

de .50¢ de plus la V.C. que les prix annoncés sur les tapis et prélatrts.

Meubles SHIER LTÉE

5200, Frontenac
Lac-Mégantic
583-2404

Plan mis à jour de côté

Socio-culturel

Les Blancs enregistrent une 2^e victoire

Un match serré qui a vu les Blancs, demeure invaincu depuis le début de la saison. Le classement est maintenant le suivant: les Blancs au premier rang avec 4 points; suivent les Verts avec 2 points mais un match de moins que les Blancs, puis les Mauves devant les Noirs mais ceux-ci ont aussi un match en

main. Cette semaine, on verra les Verts qui se frotteront aux Noirs, mercredi soir au Manoir Mégantic, dès 20h30.

Pour en revenir au match opposant les Blancs de Dany Pouliot et les Mauves de Christian Vanasse, disons qu'il fut marqué par la discipline, avec très peu de

punitions, quoiqu'on a pu constater la troisième expulsion de la saison, cette fois à l'endroit de Jocelyn Simard des Blancs.

Les étoiles furent remises à Marcel Boulanger (3e), Christian Vanasse (2e), tous deux des Mauves alors que la première étoile est revenue à la recrue Brigitte Custeau.



Les Blancs sont accompagnés du maître de cérémonie, André Lapiere (extrême gauche) et de l'arbitre en chef, Renald Blais (à droite). L'équipe est composée de: Michel Mercier, Stéphane Pouliot, Geneviève Gauthier, Jocelyn Simard, Johanne Plante, Danny Pouliot et Brigitte Custeau.

"Transfert" au Festival du travailleur forestier

L'excellente formation rock commercial "Transfert" sera à Notre-Dame des Bois ce samedi à l'occasion du populaire festival du travailleur forestier.

"Transfert sera l'attraction majeure du festival", a laissé entendre le président du festival, Jean-Denis Turgeon.

"Transfert est un excellent groupe rock commercial et rétro qui vaut le déplacement". Le groupe composé de quatre musiciens et deux très jolies chanteuses se produira à l'aréna de Notre-Dame des Bois, dès 21h, samedi.

L'admission a été fixée à 5 \$ et 2,50 \$ pour les moins de 12 ans.

Il y en a pour tous les goûts au Festival du travailleur forestier. Le vendredi, les organisateurs ont réservé les services de la chanteuse folklorique Claire Jolicœur alors que le dimanche, le groupe Les étoiles d'argent sera sur place pour divertir les gens du 3^e âge.

Pour plus de détails sur les activités présentées au cours de la fin de semaine, il suffit de consulter le programme dans ce même journal.



L'équipe des Mauves au complet: Marcel Boulanger, Marc Mercier et Sandra Giroux, Renée Gosselin, Joel Richard et Christian Vanasse de même que Nathalie Campagnat et Linda Bégin.

La voix de "La Piaff" À la Maison du Granit!



Si elle était toujours de ce monde, Edith Piaf souhaiterait sûrement venir chanter à l'amphithéâtre à ciel ouvert de la Maison du Granit. À défaut de pouvoir compter sur la présence de la grande chanteuse, les nostalgiques d'Edith Piaf pourront entendre Suzanne Hurtubise qui interprétera les grands succès de "la Piaff", le samedi 30 juin, à compter de 20h.

de plein-air de la Grèce antique.

Suzanne Hurtubise est une comédienne, animatrice en art dramatique et chanteuse qui interprète Piaf depuis 1986.

"Je ne regrette rien", "La vie en rose", "La foule" et "Milord" sont quelques-unes des pièces du répertoire d'Edith Piaf qu'interprétera Suzanne Hurtubise. Un rendez vous à ne pas manquer, le samedi 30 juin.

"APPELEZ MOI STÉPHANE!"

La scène naturelle de la Maison du Granit se prête très bien pour la chanson. Rappelons que l'amphithéâtre de la Maison du Granit est campé au beau milieu d'une ancienne carrière de Granit. Les parois abruptes et en demi-cercle donnent une acoustique comparable aux théâtres

Le samedi 14 juillet prochain, un groupe d'étudiants de la Polyvalente Montignac présentera la pièce de théâtre "Appelez moi Stéphane!"

Des détails dans une prochaine édition du journal.

Salon Sylvie
COIFFURE
ELLE ET LUI
4929 PAPINEAU
LAC-MÉGANTIC
583-5581

DANGER

LUMINAIRES 204 ENR
433, RTE 204 ST-LUDGER

STORES

- HORIZONTAL ET VERTICAL
- SALLE DE MONTRE EN MAGASIN
- PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
- ESTIMATION GRATUITE
- SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE

LUMINAIRES et VENTILATEURS

GRAND CHOIX DE:

- LUMINAIRE
- CADRES
- HORLOGES
- FLEURS DÉCORATIVES
- VENTILATEURS
- LAMPES HALLOGÈNES
- LUMINAIRES SUR RAIL

LUMINAIRES-STORES (819) 548-5456

Béton préparé
Fondation - Chauffage
Bâtiment d'acier
Déménagement de maisons

LES BÉTONS et CONSTRUCTIONS BAROLET
250, 2^e Ave. Weedon 877-2378

JE VOYAGE AVEC JULES et

INFORMATION AUTOBUS DOSTIE 583-0112

JULES HUARD Sherbrooke 567-0356
ALMA CHARBONNEAU N-D des Bois 888-2389
SIMONE ROY Chartierville 656-2397
LYDIA BOURQUE Stornoway 652-2345

Pour circulaires de voyages communiquez avec ces personnes

VOYAGES JULES HUARD

19 au 22 juillet
4 jours et 3 nuits TORONTO - NIAGARA

- Souper en groupe
- visite des Chutes Niagara
- "Marineland" "Wonderland"
- Château Casa Loma
- Tour du CN - Tour de ville.
- Le tout: **319\$**
- Départ Garage Dostie: 5 heures a.m.

Mardi le 24 juillet
Grand spectacle inoubliable.

- La Maison Hantée: 4 heures et 30 d'émotions, avec dîner-restaurant.
- Visite du Fort de Chambly et du Vieux Montréal.
- Le tout: **55\$**
- Départ de Lac-Mégantic à 7 heures

Dimanche le 5 août
Grand-messe à Ste-Anne-de-Beaupré

- Visite de l'Île d'Orléans
- Dîner libre sur les lieux.
- Prix: **35\$**
- Départ à 5 heures a.m.

Mardi le 7 août
4 jours et 3 nuits

- Tournée du Lac-St-Jean - Saguenay
- Visite du Zoo de St-Félicien - du Sanctuaire du Lac Bouchette
- Le musée de Péribonka
- Visite de l'Alcan
- Barrage Shipshaw
- Croisière sur le Saguenay
- Tour de ville de Chicoutimi.
- Le tout: **309\$**
- Départ à 5 heures a.m.

Lundi du 20 au 24 août
4 nuits et 5 jours

- La Tournée du St-Laurent et croisière de l'Archipel Mingan
- 8 repas
- Visite de Baie Comeau, du Barrage de la Manic, de Sept-Îles, de Havre-St-Pierre
- La traversée de Baie Comeau à Matane
- Visite de Rimouski et de Rivière-du-Loup.
- En grand Spécial: **399\$**
- Départ à 5 heures a.m.

N.B.: SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À FAIRE UN DE CES VOYAGES COMMUNIQUEZ IMMÉDIATEMENT AVEC "LES AUTOBUS DOSTIE" 583-0112, demandez LUCIE.

Socio-culturel

SUPER GALA RÉGIONAL

"Rires et sons en 7" à SAINT-GÉDÉON

Le comité des fêtes du Centenaire de St-Gédéon présentera le spectacle de variétés de l'année en Beauce. Le 7 juillet prochain, la population de Beauce-Mégantic est invitée au Super Gala régional "Rire et sons en 7" qui sera présenté sur une scène extérieure à l'aréna Marcel-Dutil.

Le spectacle du 7 juillet prochain en sera un à grand déploiement qui mettra à profit le talent d'une quarantaine d'artistes d'origine beauceronne dont trois sont maintenant reconnus sur la scène provinciale.

Ainsi, le comité organisateur pourra compter sur la présence de Jean Maheu (le "J.P." de Labatt bleue), Yvon Landry (le Jacques St-Jacques de 100 limites à TQS) et de Claude Doyon, l'un des quatre Monstres de l'humour.

De plus, les spectateurs pourront voir et entendre la formation "Descars" qui présentera quelques-uns de ses meilleurs "hits" dont "Goodbye" et "Coeur de cuir" qui tournent beaucoup à la radio en ce moment.

Descars est un groupe "pop" de St-Georges composé de Serge Lacasse et Stéphane Caron.

Au cours du spectacle, Yvon "Jacques St-Jacques" Landry ira de quelques monologues alors que



Jean Maheu



Yvon Landry

son confrère humoriste Claude Doyon présentera une partie de son spectacle préparé pour sa tournée estivale

Quant au "J.P." national, il sera accompagné de Serge Lacasse dans l'interprétation de chansons qui

ont marqué une certaine époque, un numéro spécialement conçu pour le gala par cet artiste aux talents multiples.

LA RELÈVE

Le spectacle du 7 juillet



Claude Doyon

prochain témoignera du talent beauceron découvert mais aussi de celui qui reste à découvrir. La relève sera présente à ce super gala.

On retrouvera d'abord Guylaine Roy qui possède une énorme talent pour le mime. Roger Bernard, un humoriste qui a déjà récolté plusieurs prix régionaux au concours "Juste pour rire" sera également du spectacle. L'auteure-compositrice et interprète Nathalie

Poulin, finaliste au Festival de la chanson de Granby en 1989, sera elle aussi du lot d'artistes invités. Enfin, une étudiante du Séminaire de St-Georges, Mlle Suzie Fecteau fera elle aussi valoir son talent d'interprète et elle sera accompagnée d'une troupe de danseuses

de l'école secondaire de Beauceville qui exécutera une danse spéciale conçue après les événements de l'école Polytechnique, un moment fort du spectacle.

UN STAGE BAND

Durant tout le spectacle, la musique sera assurée par un "stage band" com-

posé principalement de professeurs de musique de la région, sous l'habile direction de Carol Poulin.

Le band sera composé d'une vingtaine de musiciens et le volet chanson sera assuré par Sonia Biloiseau, Marcel Giguère et Michelle Bolduc

"Le spectacle se veut en quelque sorte une manifestation de la vitalité de la culture en Beauce" d'expliquer une des responsables, Mme Christine Lacasse.

Un spectacle à ne pas manquer, il faut réserver la date du 7 juillet sur son agenda. Admission: 8\$.

ANNIVERSAIRE 50

SPÉCIAUX
d'Anniversaire

50 000\$
DE RABAIS
SUR TOUTES LES
CHAISES
À BILLES
EN MAGASIN

50% SUR
LAMPES
TOUCHEZ MOI!!

TOUCHEZ MOI!!

TOUCHEZ MOI!!

SUPER PROMOTION sur **LAMPES**

GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ
SUR LES CADRES
(EN MAGASIN) de 10% à 50%

LOT DE LAMPES à 50%

MEUBLES

SHIER LEE

Entrée arrivés donnant sur un vaste stationnement asphalté.

5200 FRONTENAC
LAC-MÉGANTIC
583-2404

cartes de credit acceptées

MARINA LAC-MÉGANTIC

- Service d'essence à bateaux, près du quai fédéral
- Pompe aspiratrice pour eaux usées et nettoyage des bateaux

de 8h à 21h. 7 jrs/sem. Coûts minimes

PLACES POUR BATEAUX À LOUER

INFORMATION

(819) 583-2171

SAMEDI 30 JUIN

Orchestre de GISELE JACQUES

DIMANCHE 1er JUILLET

JOURNÉE DE L'ÂGE D'OR
avec l'orchestre **ALAIN PLANTE**

SALLE "LA MARTINIQUE"

SAINT-SÉBASTIEN
GUY RICHARD, propriétaire
Salle de réception - Banquets
Noces - Bar-Salon

COMPOSEZ: (819) 652-2033

Concours

BRASSERIE CHEZ CLOVIS

Carrefour Lac-Mégantic
(819) 583-0966

GAGNEZ

1er PRIX
Week-end de rêve
pour 2 personnes

MANOIR DU LAC DELAGE

+ les activités saisonnières valeur de **440\$**

Situé à 20 km au nord de Québec • 115 chambres spacieuses et suites • 1 V. Service aux chambres • Piscine intérieure et extérieure, voile, tennis, ski de fond, sauna, glissades, sauna, bain personnel, salle d'exercices • Golf et de loisirs • 11 salles de réception et plus à proximité • Salles à manger, café-terrace, resto-bar • Cuisine continentale • Cartes de credit acceptées.

2e PRIX superbe **ENSEMBLE PATIO**

Valeur de **250\$**

PEOPLES
Carrefour Lac-Mégantic

SUPER PROMOTION D'ÉTÉ

du 18 juin au 5 septembre '90

LUNDI, MARDI et MERCREDI soir de 17h. à 20h

Goutez à notre **MENU À LA CARTE**

- crustacés, rivières et lacs, spécialités du chef

ET COURREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 2 GRANDS PRIX OFFERTS

Règlements

Un coupon de participation par repas, du lundi soir au mercredi soir.

Chaque semaine, cinq (5) coupons seront tirés au hasard pour être éligibles au tirage final de septembre.

Les noms des gagnants hebdomadaires seront affichés à la brasserie Chez Clovis.

A NE PAS MANQUER

NOTRE SPECIAL

DU SAMEDI, 17h à 21h

BROCHETTES

6 Variétés **9,95\$**
à partir de **9,95\$**

Opinions

De la fierté s.v.p.

Lac-Mégantic, le 20 juin 1990

J'ai été choquée en tant que travailleuse, de lire une lettre comme celle de Rosianne Dion et Daniel Ferland qui s'adressait à notre députée.

Pour commencer, la plupart du monde passe par un stade où il faut travailler pour subvenir à ses besoins. Malheureusement, et dans bien des cas, on n'a pas toujours la chance de faire ce que l'on veut pour gagner sa vie mais on le fait quand même par obligation ou par nécessité pour plus tard, travailler dans un endroit qu'on aura choisi selon nos goûts et nos compétences.

Afin d'aider les gens dans le besoin, c'est-à-dire ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas réussi à se trouver du travail, l'aide sociale est là. Qui paie l'aide

sociale? Ce sont ceux qui travaillent.

Vient alors un jour où l'on contacte des personnes sur l'aide sociale pour leur offrir un emploi, mais au lieu d'avoir un peu de fierté et d'accepter, ils refusent prétextant que ce n'est pas un emploi à leur goût (voyons, retombons les pieds sur terre).

En tant que travailleuse, je trouve ça répugnant de voir que des gens en santé et apte à travailler, restent des parasites de notre société! C'est nous qui faisons vivre ces parasites aussi nombreux soient-ils.

Je souhaite de tout coeur que Mme Bélangier, députée, ait assez d'estime pour refuser son appui à une cause qui n'en vaut pas la peine.

Je ne crois pas que le fait de se voir couper les prestations d'aide sociale par refus d'un emploi qui n'est pas à son goût, va à l'encontre de la Charte des droits et libertés de la personne. C'est un prétexte trop facile pour continuer à dépendre de la société. Nous sentons plutôt, dans ces propos, une peur du travail, les incitant à réagir comme ils le font.

En espérant que ceux qui vivent en parasites aient un jour assez de fierté pour ne pas rejeter d'un coup de tête l'emploi qui leur est mis tout cuit dans le bec, je veux leur dire qu'heureusement tout le monde n'est pas comme eux car, que deviendrait notre société?

Lucie Blais
Lac-Mégantic

Décisions incohérentes

N.D.L.R.: Nous reproduisons cette semaine l'opinion de Mme Lisette Marceau-Vachon, parue dans l'édition du 18 juin dernier. Une phrase du 4^e paragraphe et le 7^e paragraphe au complet ont été bien involontairement retranchés du texte original. Toutes nos excuses à Mme Marceau-Vachon.

La présente s'adresse aux membres du conseil municipal de Lac-Mégantic et, particulièrement à Monsieur le maire Jean Lessard.

J'ai pris connaissance dans l'Écho de Frontenac du 11 juin dernier, sous la rubrique "Fenêtre ouverte sur la vie municipale" de deux décisions qui me paraissent incohérentes (ou est-ce le fait que les fenêtres sont encore calfeutrées et embuées...), décisions que voici:

a) La formation prochaine (si ce n'est déjà fait) d'une corporation de développement **Touristique** régional, pour laquelle la ville participera financièrement pour "environ" 45 000 \$ annuellement.

b) La ville exigera du comité organisateur du Village culturel qui se tiendra à Lac-Mégantic prochainement, un remboursement d'environ 600 \$ étant donné que la ville verse déjà une aide financière de 5 000 \$ et que selon vos commentaires, M. le maire, "c'est déjà suffisant"... Vos propos culturels, M. le maire, ont une toute autre couleur qu'en novembre dernier!

Mon prochain questionnaire s'adresse aux conseillers

Richard Vigneault et Laval Fortier, respectivement responsable du Tourisme et de la Culture.

Monsieur Vigneault, je suis en accord avec vous qu'il faut développer l'industrie touristique chez nous et je crois que nous avons la plus belle région pour ce faire. Je vous demande cependant ce que nous avons à offrir aux gens qui viennent visiter la région? Nous sommes beaux et fins, c'est vrai. Nous avons un magnifique lac mais on ne reste pas dans l'eau 24 heures par jour, et 7 jours par semaine. Des activités sportives? oui, mais on ne reste pas sur son voilier, son vélo sur un terrain de balles ou sur un terrain de camping 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

Selon un sondage à l'échelle provinciale, le sport n'intéresse que 20% des touristes. Les gens en vacances vont au théâtre, visitent les musées, les galeries d'art, les boutiques d'artisanat, assistent à des concerts en plein-air, etc. Ce sont les activités culturelles qui font que les touristes reviennent et ne font pas seulement que passer...

J'aimerais M. Vigneault que vous expliquiez aux contribuables "l'urgente nécessité" d'investir 45 000 \$ annuellement provenant de nos taxes (et des vôtres...) dans une corporation de développement touristique et la lésinerie du conseil sur un ou des investissements monétaires dans les réalisations à connotations culturelles, ce que d'autres paroisses ont comprises depuis assez longtemps pour nous damer le pion.

À bon entendeur, Salut.
Lisette Marceau-Vachon
Lac-Mégantic



La TPS

Alors que nous sommes à quelques mois seulement de la date fatidique de la mise en oeuvre de la TPS, soit le 1er janvier 1991, le ministère des Finances fait connaître des nouvelles mesures relativement à la TPS et entre autres les taux prescrits de remboursement de la taxe fédérale de vente.

Le document technique préparé par le ministère des finances prévoit que des remboursements de taxe fédérale de vente seront accordés aux entreprises possédant des inventaires destinés à la revente le 31 décembre 1990 et pour lesquels la taxe fédérale de vente a déjà été payée.

Ainsi, les manufacturiers licenciés qui fabriquent des

produits en exemption de taxe, ne seront pas éligibles à ces remboursements.

Le gouvernement a annoncé que les remboursements de taxe fédérale de vente seraient calculés en fonction de taux prescrits fournis par le Ministère. Les pourcentages prescrits de TVF auront préséance même si le montant exact de taxe fédérale est connu ou s'il est supérieur au montant calculé selon les taux prescrits.

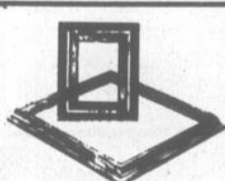
Les entreprises devront donc s'organiser pour effectuer un décompte physique des inventaires éligibles au remboursement au 31 décembre 1990; si elles décident de ne pas effectuer de décompte physique, elles devront s'assurer de mettre en place les con-

trôles nécessaires pour déterminer le montant des inventaires détenus au 31 décembre 1990.

Le 1er juin dernier, l'honorable Otto Jelinek dévoilait le taux de remboursement de la taxe fédérale de vente pour les inventaires de biens détenus pour revente le 31 décembre 1990. Le taux général sera de 8,1%. Pour les matériaux de construction, ce taux sera de 5,6%. Les maisons mobiles et unités modulaires seront remboursées au taux de 2,8%. Le gaz propane sera remboursé au taux de 1,4% tandis que le taux pour les véhicules moteur sera de 11,1%.

Enfin, les entreprises devraient exiger de leurs fournisseurs qu'ils indiquent le contenu de taxe fédérale de vente séparément sur les factures d'achat. Ainsi, les administrateurs de l'entreprise seront au courant des prix sans taxe fédérale de vente et ils pourront mieux négocier avec leurs fournisseurs.

Renée Gladu, c.a.



l'Atelier du Cadre

- Encadrement
- Laminage
- Matériel d'artiste

Jo Cooper
6373 SALABERRY
LAC-MÉGANTIC, QC
G6B 1J4
Tél.: (819) 583-2729

HABITEC 2000 C'est sûr et certain!
Onze nouveaux propriétaires satisfaits à chaque semaine.

Modèle Résidence plan 1300
34' x 37' x 38' 2 c.c., bain encastré, douche fibre de verre
Livrée sur vos fondations 47.1155

Confort, économie d'énergie, sécurité et coût d'entretien peu élevé. Bien établi depuis 1972 à St-Joseph-de-Beauce, Habitec® 2000 offre des maisons d'une construction supérieure. Pour un service personnalisé, S.V.P. prendre rendez-vous. Plus de 60 modèles. Les plus bas prix en Estrie.

Concessionnaire autorisé
Les Maisons de la Montagne enr.
444, chemin Rivard BRIMPTONVILLE
(819) 846-2286

Vous rappelez-vous?... La Saint-Jean d'autrefois!



Première célébration de la Saint-Jean Baptiste à Lac-Mégantic, en 1892. (Collection Gérard Vachon)



Défilé de la Saint-Jean Baptiste en 1933. Les scouts y faisaient bonne figure. (Collection Gérard Vachon)

Fondations de tous genres

- Résidentielles
- Commerciales

Fosse à purin
Plancher de ciment poli

Construction Jacques Bolduc inc
126, Route 204
St-Ludger (819) 548-5106

BARDEAUX ET CÈDRE ST-HONORÉ INC.
ST-Honoré de Beauce
NOUS ACHETONS DU BOIS

- CÈDRE: longueur 50 pouces (au fin bout 5" et plus)
- TREMBLE: longueur 50 pouces (au fin bout 5" - 2 noeuds de 2 pouces sont acceptables) Il faut que le bois soit droit et sans bouture.

Pour informations
ROCK CARRIER
(418) 485-6716-Usine
(418) 485-6742-Résidence

**Chronique
SANTÉ**

Coop du Levant
Aliments naturels
5335 Frontenac 583-1516

Le miel

Jusqu'au 17^e siècle, le miel était le seul sucre concentré utilisé dans l'alimentation. L'introduction du sucre de canne raffiné et de ses dérivés eut pour effet de supplanter la consommation du miel. Ce remplacement d'un aliment vivant par un aliment mort a contribué à l'extension des maladies de la civilisation. Heureusement, il est aujourd'hui réhabilité dans nos moeurs.

Le miel est un "produit fini" dont la matière première est le nectar des fleurs, composé essentiellement de sucrose: l'abeille aspire le nectar et le mêle à un acide sécrété par de petites glandes situées sous sa langue. Ce mélange est ensuite stocké temporairement dans son estomac où le sucrose est converti en fructose et en glucose. Lorsqu'elle retourne à la ruche, l'abeille transfère le miel dans les rayons de cire où la température, maintenue entre 93° - 97° F, permet l'évaporation d'une partie de l'eau contenue dans le miel qui atteint alors la densité requise. Il est alors extrait, chauffé puis filtré pour enlever les matières étrangères.

Lorsque le miel est chauffé à basse température, les enzymes et les vitamines qu'il renferme sont préservées. Cependant, le miel a tendance à cristalliser dans les semaines qui suivent son extraction. Pour prévenir ce "risque", qui pourrait rendre le produit moins vendable, certains apiculteurs pasteurisent le miel, ce qui détruit les éléments nutritifs. Les miels pasteurisés ne présentent, à ce moment, aucun avantage sur le sucre blanc. Les miels non pasteurisés sont susceptibles de cristalliser après

quelque temps: pour liquéfier un miel, il suffit de placer le contenant dans de l'eau dont la température est maintenue à 40° C - 105° F, jusqu'à ce qu'il retrouve sa transparence.

ESSENCES:

Les appellations "verge d'or", "sarrasin", "trèfle", etc. sont rarement tout à fait appropriées. Le miel est identifié selon les espèces florales dominantes au moment de l'extraction et nous renseigne sur la saveur. En général, un miel devrait contenir au minimum 60% de l'essence par laquelle il est identifié.

Miel baratté: c'est à l'origine un miel liquide qui a été cristallisé sous des conditions contrôlées - on refroidit le miel puis on incorpore une "culture" de miel cristallisé très fin, et enfin on le baratte, ce qui lui donne une consistance crémeuse et le rend opaque. Ce miel se conserve longtemps tel quel.

Valeur alimentaire (miels NON pasteurisés)

Les miels contiennent en proportions variables des vitamines du groupe B et une bonne quantité de vitamine C. Cependant, on peut retrouver ces dernières dans d'autres catégories d'aliments et ce, à moindres frais (caloriques). L'intérêt particulier du miel est dans ses enzymes et dans son action antiseptique et antibiotique. Plusieurs hôpitaux en Angleterre l'utilisent pour soigner les brûlures, il constitue aussi un ingrédient utile dans les sirops pour la toux. Bien qu'il soit un sucre concentré de qualité supérieure et qu'il peut se substituer profitablement aux sucres industriels, il convient de le consommer avec modération, et comme par ailleurs il a un pouvoir sucrant élevé, on peut en utiliser moins dans les recettes en réduisant de 50% le volume de sucre requis.

**La députée
vous
informe**

Comme dernière chronique avant la relâche pour la période des vacances, j'ai cru bon à l'occasion de la Fête Nationale que nous venons de vivre, de vous parler de l'état actuel du français au Québec, dans le domaine de l'affichage commercial.

Suite à l'adoption de la Loi 178 et des débats passionnés qu'elle a engendrés, nous avons pu à cet égard, assister à toute la panoplie des prédicateurs d'apocalypse.

Catastrophe pour le français au Québec crient certains, atteinte où libertés fondamentales s'écriaient les autres.

Nous pouvons maintenant dans une atmosphère de relative sérénité, aborder la réalité avec plus de justesse et constater que la Loi 178, loin de provoquer les relâchements que certains redoutaient, a permis au contraire à la société québécoise de franchir des pas importants vers un régime linguistique mieux adapté à la réalité du Québec d'aujourd'hui, en matière d'affichage commercial.

Grâce au travail efficace accompli par la Commission de protection de la langue française, celle-ci agissant avec tact et vigilance, des quelques 3,611 dossiers ouverts concernant l'affichage extérieur en 1989-90, un certain nombre

de plaintes étaient jugées irrecevables, laissant donc en réalité 2,553 plaintes; de ce nombre, 2,367 dossiers avaient été traités et fermés avant la fin de l'exercice.

Les statistiques recueillies par la Commission à l'occasion de vérifications périodiques, indiquent un net progrès dans le secteur où la résistance à la Loi 101 était habituellement la plus dure, soit dans le secteur de l'ouest de l'île de Montréal.

Ainsi, le taux d'affichage permanent en conformité avec la Loi 101 était de 64,2% en avril 89 sur une grande artère montréalaise; en janvier 1990 en comparaison, le taux de conformité était passé à 82,5%.

L'affichage commercial intérieur pour sa part, n'a donné lieu qu'à très peu de réaction suite à l'entrée en vigueur à l'été 89, du règlement définissant la prédominance du français.

Force est donc de reconnaître, que les épouvantails qu'agitaient les opposants à la loi, ne résistent pas à l'analyse de la réalité, la tête froide.

C'est pourquoi, je crois de mon devoir d'exhorter la population au calme dans la tempête constitutionnelle actuelle, et j'invite tous les électeurs du comté, à profiter de la période des vacances estivales pour analyser avec sérénité, les possibilités de choix que nous aurons à faire demain.

Bonne vacances à tous.

Socio-culturel

Super "beach party" rétro à St-Gédéon

Les superstitieux sont priés de s'abstenir...

Pour commencer ses vacances estivales sur un bon pied, il vous est suggéré de participer au Super "beach party" rétro que présente le comité du Centenaire de St-Gédéon le vendredi 13 juillet prochain. Les superstitieux sont priés de s'abstenir!

Ce sera le beach party de la saison en région. On a réservé les services de cinq orchestres de réputation qui

se succéderont entre 13h et 02h00, à l'intérieur de l'aréna Marcel-Dutil.

Les orchestres en présence seront: Les Switch (St-Georges) (1969-73), Les Profils (St-Marie) (1978-81), Les Saphirs (St-Georges) (1964-68) de même que Les Cadets (1964-70) et Vicky Lee (1988-90) deux formations de St-Ludger.

Des tonnes de sable fin, un décor de plage, de la

musique continuelle avec 5 orchestres rétro, des défilés de mode, une piscine de 27 pieds, des prix de présence fabuleux, voilà un menu qui fera de ce Super beach party rétro l'événement numéro un dans la région.

Comme clou de la journée, venez revivre la soirée "Ça swing à mort" à la radio avec l'annonceur vedette du temps, Gilles Bernier et l'orchestre "Les Cadets".

ces activités en vérifiant le tableau prévu à cet effet lors de votre visite à la Légion.

Je rappelle aux membres que les assemblées sont suspendues pour la période estivale. Elles reprendront au mois de septembre. Vous en serez informés en temps et lieu pour la date et l'heure de cette assemblée.

En terminant, je souhaite une agréable semaine à tous nos membres ainsi qu'à notre distingué personnel. À tous ceux et celles qui seront en vacance prochainement, nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Par Marc Campeau

**La Légion
vous informe**

Cordiales salutations à vous, membres légionnaires. Les soirées disco présentées à chaque vendredi soir pendant les mois de mai et juin ont connu un succès retentissant grâce à vous. Pour vous remercier et continuer de plaire à ses membres, la direction de la légion a le plaisir de vous informer que la disco sera sur place à tous les vendredis soirs du mois de juillet. Nous vous invitons cordialement à venir avec vos

amis pour vous divertir et passer d'agréables moments. Nous serons heureux de vous accueillir.

Concernant les autres activités à venir, de plus amples détails vous seront communiqués au cours des semaines à venir. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter cette chronique. Vous pouvez aussi obtenir des informations supplémentaires relativement à

Alarme Système
Agent Sécurité

SYSTÈME D'ALARME
- INSTALLATION - VÉRIFICATION -
- ESTIMATION GRATUITE -
ALAIN BRANCHAUD (819) 849-3829

LE VOL

Qui peut se faire voler? Surtout celui qui n'y avait jamais pensé. Voici une anecdote qu'ont vécu des gens bien sympathiques que je connais bien. Le monsieur décide un jour d'ajouter une tablette supplémentaire dans l'une des armoires de madame, à l'entrée de la cuisine. Ayant pris les mesures, il descend au sous-sol, trouve une planche de la bonne longueur et se met à l'ouvrage. Comme tout bricoleur, il possède son propre banc de scie et il en est très fier.

Au moment où il essaie de mettre le mécanisme en marche, le moteur refuse de démarrer. Il vérifie la prise de courant, puis le fusible et toujours rien. Il regarde attentivement le banc de

scie pour se rendre soudain compte d'un énorme trou dans la sciure de bois. Plus de moteur! Qui aurait pu?... Le monsieur s'énerve, s'informe à ses frères, ses voisins. Pas moyen de résoudre l'énigme. En fait, le moteur n'a jamais été retrouvé. Pour éviter que l'incident se reproduise, un système de sécurité fut installé pour signaler la visite d'éventuel "emprunteur".

Dans cet exemple, ce n'est pas tant la valeur de l'objet qui importe, mais de savoir qui a pris le moteur, quand, et dans quelles circonstances. Le domicile privé a été violé et les occupants, volés.

Ça peut arriver à Monsieur Tout le Monde.

Alain Branchaud

A LIVRE OUVERT

"Délice interdit"

Les lectrices de "Fermières" nous confient leurs gâteries favorites. Plus de 50 recettes à base de céréales, amandes, fruits séchés ou confits, miel, sucre, sirop, yogourt.

Truffes au brandy, menthes (micro-ondes), fraîcheur au citron, tire éponge, volcans au chocolat et aux cerises, pâte de guimauve, bonbons au sucre d'orge, araignées au chocolat, nougat aux dattes, fraises exquises aux fruits confits... "DÉLICE INTERDIT", une troisième bro-

**CONSULTATION
PRÉVENTION
DÉPISTAGE
INFORMATION**

**LE CENTRE
RÉGIONAL
DE PRÉVENTION
ET DE DÉPISTAGE
ANONYME
DU SIDA**

Tél.: 819/820-SIDA
1-800-363-7373

NOUVEAU

Soudure chez Paul enl.
4065, Villeneuve
Lac-Mégantic
prop. Paul-Emile Choquette

- Soudure générale-Coupage à l'arc-air
Atelier: 583-2911 rés.: 583-0528

**• ACHAT
• VENTE**

**d'AUTOS et CAMIONS
NEUFS ET USAGÉS**

DE TOUTES MARQUES IMPORTÉES
OU AMÉRICAINES, SUR COMMANDE
À TRÈS BON PRIX

EN INVENTAIRE:
CHOIX DE VOITURES USAGÉES
EN PARFAIT ORDRE AVEC GARANTIE
PRENONS ÉCHANGE ou VENDONS POUR VOUS

**GARAGE
A. LAVIGNE INC.**
1320 RTE 161
NANTES 819 547-3694

Salon chez Louise

Coiffure pour dames

• Coupes avant-gardistes • Brushing
• Permanentes • Mini-vagues • Coloration

Spécialités: REFLET - BALAYAGE - MÈCHES

3304 Victoria 583-3396



L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a ratifié l'Accord du Lac Meech avec lequel le Québec réintégrerait la Constitution canadienne.

Les autochtones du Manitoba ont dévoilé leur stratégie en déclarant qu'ils veulent la mort de Meech et ont, à date, repoussé toute négociation.

Selon le comité d'étude formé pour étudier le problème de la signalisation routière bilingue, l'unilinguisme français de la signalisation routière au Québec ne présente pas de risque pour la sécurité des automobilistes. De plus l'utilisation des pictogrammes semble être la voie de l'avenir pour la signalisation routière.

Christine Brunelle, 22 ans et Louis Ricard, 20 ans, les deux aventuriers de Trois-Rivières qui ont traversé les trois Amériques au volant d'une Volkswagen rose sont rentrés au bercail sains et saufs après avoir réussi leur exploit.

Le caporal Gisèle Gagnon est devenue la première femme à être promue au grade de sergent à la Sûreté du Québec ainsi que la première femme responsable d'un poste.

Projeté pour être terminé à l'été 1991, le plus grand jardin chinois hors d'Asie sera celui à Montréal qui a investi 4 millions \$ pour sa construction.

Les Canadiens devraient apprécier grandement le weekend du premier juillet. Fête du Canada, car c'est aussi le jour où les Canadiens commencent à travailler pour eux-mêmes. Ce qui a été gagné depuis le premier janvier servira à payer l'impôt.

Un étudiant et une étudiante de Matane ont reçu des prix pour leur contribution à la protection de l'environnement lors de la remise officielle des prix par le gouverneur général du Canada, Ray Hnatyshyn. Les deux étudiants ont soumis un projet de recyclage pour les couches jetables.

Selon un sondage effectué par un Docteur de l'Université de Montréal, les jeunes Québécois semblent plus inquiets de la pollution et des désastres écologiques que de la guerre.

Au cours d'une conférence internationale de scientifiques qui s'est tenue à l'Université de Waterloo, Ontario, on a constaté que les Canadiens sont les pires pollueurs de la planète.

L'Accord du lac Meech, après 70 heures de réunion en six jours, a été ratifié par les premiers ministres provinciaux canadiens. L'Accord sera finalement adopté sans amendements, à la dernière minute. Cependant, le premier ministre de Terre-Neuve, qui a signé avec réticence, doit soumettre l'entente conclue aux citoyens de sa province.

Le troisième téléthon de l'Opération Enfant Soleil est devenu le plus gros téléthon dans toute l'histoire des téléthons au Québec, en recueillant plus de 5 millions \$.

Les procureurs de la Couronne du Québec ont donné mandat à leurs représentants de déclencher une grève générale au moment opportun.

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité infantile au Québec, principalement à cause des enfants qui ne sont pas attachés dans les voitures. Nulle part ailleurs au Canada; les automobilistes veillent-ils aussi mal sur la sécurité de leur progéniture.

TV Hebdo, Reader's Digest et Châtelaine sont les magazines les plus lus au Québec.



Clinique de Puériculture

Municipalités	Date et Heure	Endroit
Lac-Drolet	27 juin '90 13h00 à 15h30	Point de Chute 698, rue Principale Lac-Drolet
Marsboro Piopolis Ste-Cécile	28 juin '90 9h15 à 11h30 13h15 à 15h30	CLSC Maria-Thibault 3700, rue Laval Lac-Mégantic
St-Sébastien	3 juillet '90 13h30 à 15h30	Centre Paul VI St-Sébastien
Lambton	2 juillet '90 13h30 à 15h30	Point de Services 272, rue Principale Lambton

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin SABIN (gouttes pour la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, RUBÉOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et les préscolaires, soit tous les enfants de deux (2) mois jusqu'à six (6) ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour rendez vous, CLSC Maria-Thibault

Siège social
3700, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
ou
Tél.: (819) 583-2572 (CLSC)

Point de services
272, rue Principale
Lambton
C.P. 87
Tél.: (418) 486-7441

CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE CHOLESTÉROL

La prévention des maladies cardio-vasculaires est une des priorités du service de la santé au CLSC Maria-Thibault.

Nous invitons donc toutes les personnes intéressées par ce sujet à assister à une des rencontres organisées par le CLSC Maria-Thibault.

Le docteur Marie-Nicole Jean Destin se fera un plaisir de vous entretenir sur le cholestérol.

Des rencontres sont prévues aux endroits suivants:

Audet	12 juin, 10h00	Salle paroissiale
Piopolis	19 juin, 9h30	Salle municipale
Woburn	19 juin, 13h30	Salle paroissiale
Nantes	26 juin, 13h30	Salle municipale



Lac-Mégantic (10^e rang)

Il y aura une soirée de l'Âge d'Or au Centre des Loisirs du 10^e Rang de St-Jean de la Lande, le samedi, 30 juin 1990. Orchestre au programme. Apportez vos consommations. Bienvenue.

Le chapitre féminin de l'Ordre loyal des Moose vient de se donner un nouveau conseil de direction. Ce dernier est composé des personnes suivantes: Mmes Marguerite Morin, Rachel Vigneault, Thérèse Charbonneau, Gisèle Curotte, Annette Grégoire et Gisèle Pouliot. Mentionnons également que la publicité du chapitre féminin est assurée par Mme Marie-Ange Roy.

Le Cercle Les Châtelaines de Lac-Mégantic tient à aviser la population régionale qu'un projet provincial est mis sur pied à Lac-Mégantic afin de venir en aide aux plus démunis de notre société. Le Cercle vous demande d'être compréhensif lorsque vous serez sollicités. Enfin, n'oubliez pas que l'assemblée générale mensuelle est présentée à chaque premier dimanche du mois.

La direction du chapitre féminin Moose tient à aviser ses membres que dorénavant l'assemblée générale mensuelle débutera 30 minutes plus tôt soit à 9h. Les assemblées générales mensuelles, rappelons-le, ont lieu à chaque troisième lundi du mois. Exceptionnellement, l'assemblée de juillet aura lieu le 29 du mois.

DROGUES... PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux

LIONEL BOULET | Tél.: (819) 549-2689
(Estimation gratuite)

BLANCHISSEURS DROLET ENR.
Entrepreneur spécialisé en bâtiments de ferme
Nettoyage à l'air - Toitures colorées - Teinture
180 Chemin du Morne - Lac-Drolet

Pensions américaines et pensions d'autres pays

Plusieurs résidents du Québec ont travaillé aux États-Unis et versé des contributions à la sécurité sociale américaine. Toutefois, la plupart de ces personnes n'ont pu obtenir une pension américaine, n'ayant pas contribué suffisamment longtemps pour y avoir droit.

Grâce à une entente signée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis, en vigueur depuis le 1^{er} août 1984, il est plus facile pour les Québécois de pouvoir obtenir une pension américaine. L'Entente permet l'addition des années de contribution au Régime de rentes du Québec avec les années de contribution au Régime de pension des États-Unis. Si le total obtenu est au moins égal au nombre d'années exigé par les États-Unis, il sera alors possible de recevoir une pension américaine en autant que toutes les condi-

tions soient respectées. Le fait pour une personne de recevoir une pension américaine ne peut diminuer d'aucune façon la rente qu'elle reçoit de la Régie des rentes du Québec.

Les québécois ayant contribué au régime américain, leur conjoint ou ex-conjoint ainsi que certaines personnes considérées à leur charge (père, mère, enfant, etc.) pourraient bénéficier des prestations américaines suivantes:

- pension de retraite, que l'on peut obtenir dès l'âge de 62 ans à taux réduit;
- pension d'invalidité;
- pension de conjoint survivant;
- prestation de décès: montant forfaitaire pour frais funéraires.

Le travailleur doit avoir contribué au régime américain en vigueur depuis 1936 et satisfaire à d'autres conditions; tel un nombre minimal de trimestres de contribution aux États-Unis.

Pour en connaître davantage sur les conditions d'admissibilité, vous avec intérêt à communiquer le plus tôt possible avec la direction suivante du Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration:

Direction de l'administration des ententes de sécurité sociale (D.A.E.S.S.)
360, rue Mc Gill - 3^e étage
Montréal, Québec
H2Y 2E9
Tél.: (514) 873-5030

Les appels à frais virés en provenance du Québec sont acceptés et les services sont gratuits.

Le Québec a signé des ententes similaires avec 13 autres pays: Italie, Portugal, France, Grèce, Barbade, Ste-Lucie, République Fédérale d'Allemagne, Norvège, Danemark, Suède, Finlande, Dominique, Jamaïque.

Pour plus de renseignements, on doit également s'adresser à la D.A.E.S.S.

Visites des centrales d'HYDRO-QUÉBEC

Depuis plusieurs années déjà, Hydro-Québec s'efforce de rendre ses installations et ses chantiers accessibles au public en y ajoutant des structures d'accueil.

CENTRALE DE BEAUHARNOIS

Jusqu'en 1979, la centrale de Beauharnois était la plus puissante des installations d'Hydro-Québec. Elle se trouve à l'embouchure du canal à l'ouest de Beauharnois, sur la route 132. On y offre des visites guidées de 45 minutes, tous les jours du 21 mai au 3 septembre. Pour renseignements et réservations: (514) 286-2217.

CENTRALE DE CARILLON

Le barrage de cette centrale est percé d'écluse qui permet le passage des bateaux de plaisance. Située près d'une réserve faunique, la centrale de Carillon est bordée par un parc avec terrain de camping.

On y accède par la route 344 ou par le traversier de Pointe-Fortune. Des visites guidées de 45 minutes sont offertes du 21 mai au 30 juin et du 5 juillet au 3 septembre. Pour ren-

seignements: (514) 537-3352.

CENTRALE DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Construite à la fin des années 20, cette centrale chevauche Montréal et Laval. Sur la rive montréalaise, un superbe parc accueille piétons et cyclistes, alors que la rive lavalloise permet aux pêcheurs de pratiquer leur sport préféré. La centrale est située entre les ponts Pie IX et Papi-neau-Leblanc. Des visites guidées sont offertes du 21 mai au 30 juin et du 5 juillet au 3 septembre. Pour renseignements: (514) 537-3352.

GENTILLY 2

Équipée d'un réacteur CANDU, Gentilly 2 est la seule centrale nucléaire du Québec. On y accède par les autoroutes 20 ou 40 jusqu'à Trois-Rivières, avant de prendre la direction de Bécancour. À noter que les enfants de moins de 14 ans ne peuvent être admis. Il est recommandé de réserver pour les groupes de plus de 10 personnes au (819) 372-

3801. Les visites guidées sont de 90 minutes et sont offertes du 15 juin au 27 août.

SHAWINIGAN 2

Mise en chantier il y a 80 ans, Shawinigan 2 est la plus vieille centrale en exploitation ouverte au public. Les amateurs d'architecture pourront comparer à loisir le style Renaissance de la première partie et le style Art Déco de la seconde. Pour accéder à la centrale à partir de Shawinigan, il suffit de suivre la rue Saint-Maurice. Des visites guidées de 90 minutes sont offertes tous les jours du 15 juin au 27 août. Pour renseignements: (819) 372-3801.

MANIC 2 ET MANIC 5

À 22 kilomètres de Baie-Comeau, la centrale Manic 2 impressionnera le visiteur par sa chute de 70 mètres. Plus loin sur la route 389, vous trouverez la centrale Manic 5, la plus puissante du complexe Manic-Outardes, dotée de l'impressionnant barrage Daniel-Johnson. Des visites guidées de 90 minutes sont offertes tous les jours dans les deux centrales du 16 juin au 3 septembre. Pour renseignements et réservations: (418) 294-3401.

GIL ROY ELECTRICIEN INC.

RESIDENTIEL • COMMERCIAL

276 Rg St-Joseph - R.R. 1
Nantes, Qc
G0Y 1G0
Tél.: (819) 583-2199

Région du mont Mégantic

La S.I.D.T.M.M. déplace son bureau d'information touristique

Pour se rapprocher de sa clientèle, la Société intermunicipale de développement touristique du Mont Mégantic vient de déplacer le kiosque d'information touristique qu'elle opère depuis 10 ans maintenant, du Centre communautaire de La Patrie vers le chalet de Sentiers Mont Mégantic, situé au pied de la montagne, en bordure de la route qui mène à l'observatoire astronomique.

Yves Bellefleur

Le nouveau bureau d'information touristique est aménagé au rez-de-chaussée du Chalet de Sentiers Mont-Mégantic, un magnifique bâtiment qui abrite également un casse-croûte.

Ouvert depuis samedi dernier, le poste d'accueil et d'information touristique sera en opération jusqu'à la

Fête du travail, en septembre prochain.

Le service sera assuré à tous les jours de la semaine, entre 10h et 18h, par trois étudiants qui ont tous reçu une formation en accueil touristique.

Reconnu par le ministère du Tourisme et l'Association touristique de l'Estrie (ATE), le kiosque permet à ses usagers d'avoir recours à une gamme d'informations touristiques touchant le secteur du mont Mégantic, la région estrienne et la province de Québec.

Carnet social



(St-Sébastien A.M.) bonjour, je m'appelle Audrey et je vous présente mon petit frère Bryan qui est né le 5 janvier dernier. Nos parents sont Martine Duquette et Yves Quirion de St-Sébastien. Parrain et marraine de Bryan: Bruno Quirion et Francine Cloutier de St-Cécile. Une grosse bise à nos grands-parents Félicien et Jacqueline Duquette ainsi que Paul-Émile et Marthe Quirion de Audet.

FÊTE DES AMOURS

60 ans
Jeanne & Auguste Hivert
Marie & Emanuel Gelé

55 ans
Émilienne & Lucien Tremblay

50 ans
Sr. Rosalie

40 ans
Jeannine & Évariste Beau-doin
Irène & Roland Breton
Jacqueline & Didier Philippon
Rachel & Charles-Émile Mathieu

30 ans
Dolorès & Claude Champigny
Thérèse & André Talbot
Étiennette & Aimé Ville-neuve

25 ans

Doris & Gilles Beauregard
Gilberte & Renaud Caron
Marielle & Albert Castonguay
Yolande & Rosaire Hinse
Carmen & Armand Lapierre
Suzanne & Camille Leblanc
Sr. Henriette Vermette
Jeannine & Gérard Yargeau
Diane & Jean-Marc Castonguay

PROFESSION DE FOI

Le 20 mai dernier, 14 élèves ont fait leur profession de foi. Il s'agit de: Isabelle Bresse, Steve Bresse, Valérie Bruneau, Éric Côté, Mélanie Côté, Isabelle Croteau, Mélanie Cyr, Mélanie Lacroix, Renelle Dostie, Yan Raymond, Isabelle Landry, Dany St-Laurent, Karine Roy et Caroline Talbot.

Tour de ville

par l'équipe

Gagnant chez Pétro-T



Secrétaire à La Financière, Ghyslaine Boulanger ne croyait guère à la chance jusqu'en ce vendredi 15 juin dernier, alors qu'à l'heure de la fermeture du bureau, Claude Couture, le gérant de la station d'essence Pétro-T lui réservait toute une surprise par le truchement du téléphone. Son nom venait d'être tiré au sort parmi des centaines de coupons de participation reçus, gagnant ainsi un poêle B-B-Q Sunbeam, dans le cadre d'une promotion lancée chez Pétro-T de Lac-Mégantic le 1er mai. Sa bonne habitude de faire le plein d'essence chez Pétro-T, juste en face de son lieu de travail, l'a bien récompensée.

(Photo l'Écho)



Salutations à Mme Johanne Hébert qui est Maître de poste au Bureau de poste de Lac-Mégantic. Mme Hébert est une cinéaste amateur qui a beaucoup d'avenir. C'est elle qui a réalisé le vidéo du Super tournoi de pêche Molson, tenu les 1er, 2 et 3 juin dernier. La collaboration de Mme Hébert a été très appréciée par les organisateurs, en particulier par Marcel Morin qui est employé à la Société canadienne des postes.

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux



Le 7 juin dernier, le Club de l'âge d'or de Lac-Mégantic procédait à l'ouverture officielle de sa nouvelle salle de jeux, à l'étage inférieur. Le photographe de l'Écho a profité de l'occasion pour regrouper sur sa pellicule quelques-uns des membres fondateurs du club et autres personnes qui ont oeuvré à l'intérieur du conseil de direction ces dernières années. Nous retrouvons (1ère rangée) Mme Gérard Lachance, Mme Compagnat, Mme Juliette Carrier, Mme Yvette Tremblay, Mme Rollande Boulet, M. Désiré Bégin et M. Bilodeau. Au deuxième rang: M. Hervé Lapierre, M. Léonard Boulanger, Mme Lucienne Beaudoin, Mme Turcotte, Mme Gisèle Boulet et M. Philippe Boisvert.

TÊTE à COIFFURE

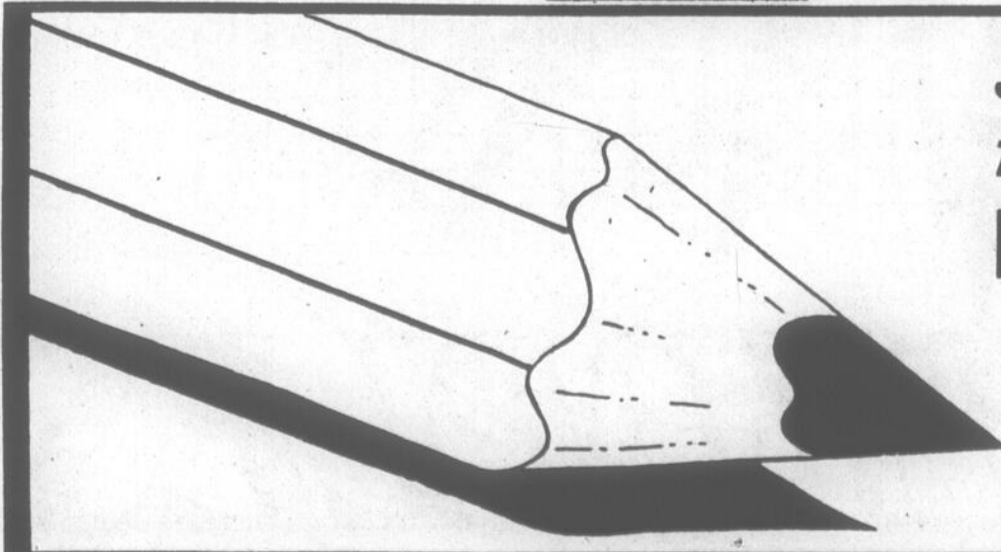
3680 St-Alphonse
Lac-Mégantic
G6B 1M9

Francine Maranda Comtois
(819) 583-4403

RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES de toutes marques

- système électrique
- Pneus réparés sur place
- Pièces "Case Inter"

Richard Gosselin
670 RR2 Lac Drotet
(819) 549-2808



Si vous voulez faire parler de vous **PARTOUT**

PRENEZ LES GRANDS MOYENS
TÉLÉPHONEZ MAINTENANT

(819) 583-1630

L'ÉCHO
de FRONTENAC

LIQUIDATION

JUSQU'À **75%** de RABAIS
sur tous les
VÊTEMENTS MODES ET ACCESSOIRES
pour toute la famille

la **VENTE d'ÉCOULEMENT**
c'est ici que ça se passe
BEAU TEMPS.. MAUVAIS TEMPS

TOUT DOIT SORTIR
- PLAN MISE de CÔTÉ
- CARTES de CREDIT ET CHÈQUES
PERSONNELS ACCEPTÉS

PEOPLES

LES GENS FONT CONFIANCE AU MONDE DE PEOPLES

Carrefour
Lac-Mégantic

